



HAL
open science

Vue d'ensemble de la conflictualité en 2019 et 2020

Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis. Vue d'ensemble de la conflictualité en 2019 et 2020. Paix et sécurité européenne et internationale, 2021, 16, 10.61953/psei.1368 . hal-03293769v2

HAL Id: hal-03293769

<https://hal.science/hal-03293769v2>

Submitted on 28 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vue d'ensemble de la conflictualité en 2019 et 2020

Jean-François Guilhaudis

Professeur honoraire à l'Université de Grenoble-Alpes

I. Introduction

(2) Cette vue d'ensemble ne donne pas d'informations détaillées sur chaque conflit, Ces informations seront fournies dans le stock des conflits.

Il s'agit d'un travail de second niveau, un peu comme en matière médicale les études, mais l'objectif n'est pas de dire sur 100 études combien attestent l'efficacité d'un produit. Le propos est de rassembler les apports des principaux instruments d'étude et de suivi des conflits et de les inscrire dans une approche globale de la conflictualité, propre à PSEI. PSEI s'intéresse non seulement aux conflits armés mais aussi aux autres conflits touchant à la sécurité internationale, du point de vue de leur coût humain (II), de leurs acteurs (III), de leurs objets (IV), de leur répartition régionale (V), de leur dynamique (apparition, aggravation, amélioration, terminaison) (VI). La dernière rubrique de notre vue d'ensemble distingue les principaux conflits en cours, fin 2020 et indique les principales tendances de la conflictualité (VII).

II. Aspects humanitaires et sociétaux (n° s 3-8)

III. Acteurs des conflits, grandes catégories de conflits (n° s 9-17)

IV. Objets des conflits (n° 18)

V. Répartition régionale des conflits (n° s 19-23)

VI. Dynamique de la guerre et de la conflictualité (n° s 24-32)

VII. Conflits et sécurité internationale. Les principaux conflits en 2020 (n° s 33-34)

II. Aspects humanitaires et sociétaux

II.1. Les conflits les plus meurtriers

(3) On dispose à cet égard de chiffres abondants. Il faut cependant, toujours se rappeler que les chiffres sont souvent, plus ou moins incertains¹. Ils varient aussi sensiblement d'une base de données à une autre, en partie à cause d'approches différentes.

L'*Uppsala Conflict data program* (UCDP) prend la précaution de donner pour tous les conflits qu'il recense, 3 chiffres – haut, bas et sa meilleure estimation – et les écarts sont souvent significatifs.

Tableau I. Les conflits les plus meurtriers en 2019 (catégorie des *State Conflicts*)

Lieu	Morts 2018	Morts 2019
Afghanistan (Gouvernement /Taliban)	22837 (21476/24765)	28828 (26968/33284)

¹ Le cas de la répression des Rohingya au Myanmar (Birmanie) en a fourni un très bon exemple. Médecins sans frontières a rapporté que, en août-septembre 2017, elle aurait fait 6000 victimes. Mais de son côté, l'UCDP n'en relevait qu'environ 750. Voir T. Petterson et K. Eck, Organized Violence, 1989-2017, *Journal of Peace Research*, 55, n° 4, p. 539, pour les explications données.

Syrie (Gouvernement/insurgés)	7210 (7167/7384)	6782 (6656/7102)
Yémen (Gouvernement/ AQAP, Forces de Hadi)	4523 (4457/6620)	1663 (1642/1829)

Source : UCDP, Thérèse Petterson, Stina Höglbladh et Magnus Öberg, *Organized Violence*, 1989-2018, *JPR*, vol. 56, n° 4, 2019 et *Organized Violence 1989-2019*, *JPR* vol. 57, n° 4, 2020².

Pour l'UCDP, en 2019, le rang des conflits les plus meurtriers reste le même, mais le nombre de victimes change assez nettement. En Afghanistan, il augmente fortement, ce pays a connu en 2019, l'année la plus sanglante depuis la fin de l'intervention soviétique en 1989. En Syrie, il baisse légèrement, ce qui prolonge la tendance, plus nette de 2018. En revanche la décade est beaucoup plus forte au Yémen, qui cette année précède de très peu la Libye (gouvernement/forces de l'Assemblée 1652 (1445/1728))

Si au lieu de décompter les morts par dyade conflictuelle, on le fait par pays, on obtient par addition, des résultats différents : 29 903 pour l'Afghanistan, 7 304 pour la Syrie. Si on ajoute, par pays, les *State-based* et *Non-state Conflicts*, les résultats deviennent encore différents. On atteint 10 747 morts pour la Syrie.

Le *SIPRI Yearbook 2020* donne aussi ces trois conflits comme les plus importants en 2019, avec des chiffres encore différents : Afghanistan (41 900), Yémen (25 900) et Syrie (15 300) à partir des données de *Armed Conflict Location & Events Data Project (ACLED)*.

Au-delà des différences, on voit que la tendance à la baisse se retrouve dans les 2 cas.

Ongoing Armed Conflicts (Wikipedia) donne les chiffres de l'ACLED, pour 2020 : 20 797 pour l'Afghanistan, 19 780 pour le Yémen, 7 620 pour la Syrie. La décade se poursuit donc en 2020.

Une grande partie de ces morts sont toujours des civils, plus particulièrement exposés quand les combats se déroulent dans des zones densément peuplées. *Action on Armed Violence* indique dans son *Monitor* qu'en 2020, sur 18 747 morts et blessés par des armes explosives, les civils représentent 59 % et 88 % dans les zones peuplées³.

Il est regrettable que l'on ne donne pas d'indications sur les blessés, les orphelins, autres victimes de la guerre, dont le poids peut être très lourd, pendant et après les hostilités. On dispose en revanche de données sur le sort des enfants grâce aux rapports que le Secrétaire général des Nations unies leur consacre à la demande du Conseil de sécurité.

Son dernier rapport sur les violations des droits de l'enfant (recrutement et utilisation d'enfants, meurtre et atteintes à l'intégrité physique d'enfants, viol et autres actes de violence sexuelle sur la personne d'enfants, attaques contre des établissements scolaires, des hôpitaux et des membres du personnel protégé et enlèvement d'enfants) indique que l'ONU a vérifié plus de 25 000 violations graves, 24 422 ayant été commises en 2019 et plus de la moitié ayant été le fait d'acteurs non étatiques. 7 747 enfants, dont certains n'avaient pas plus de 6 ans ont été recrutés et utilisés. Plus de 10 000 ont été tués (4 019) ou blessés (6 154). 927 attaques ont eu lieu contre des écoles et 433 contre des hôpitaux. Les rapports du Secrétaire général donnent en annexe les listes nominatives des auteurs des violations. Cela constitue une forme de condamnation mais pas une dissuasion suffisante puisque ces violations restent nombreuses⁴. Le Secrétaire général de l'ONU a procédé, en février 2020, au lancement officiel du « Guide pratique à l'intention des médiateurs pour une meilleure protection des enfants dans les situations de conflit armé » et

² Cet article dans le *Journal of Peace Research* fait chaque année, en juin, le point sur la période allant de 1989 à la fin de l'année précédente. La base de données de l'UCDP permet d'aller nettement plus loin, par pays, par conflit et par acteur.

³ AOAV, *Monitor of explosive violence 2020* (site: aoav.org.uk).

⁴ A/74/845-S/2020/525, notamment §§ 5-7. Le Conseil de sécurité se préoccupe de cette question depuis plus de 20 ans (résolution 1261 (1999)). Il l'aborde en 2020 par une déclaration de son président (S/PRST/2020/6). Le Conseil s'est aussi intéressé au sort des enfants dans plusieurs conflits (Nigéria, Philippines, Somalie, Soudan). Il a par ailleurs tenu une vidéo conférence sur la protection des civils contre l'insécurité alimentaire provoquée par les conflits, le 29 avril 2020 (v. S/2020/340) qui a débouché sur une déclaration du Président (S/PRST/2020/8). Le Conseil s'intéresse aussi toujours à la question des femmes et la paix et la sécurité internationale (v. S/2020/946).

l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/275, a proclamé le 9 septembre Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques.

II.2. Les conflits les plus perturbateurs (personnes déplacées et réfugiés, effets sur les États concernés et les autres)

II.2.1. Personnes déplacées et réfugiés

(4) L'expression personnes déplacées désigne les personnes qui fuient les combats, mais restent dans leur pays. Celles qui partent dans d'autres pays sont appelées « réfugiés »⁵. Les deux catégories représentent une urgence humanitaire. Les « réfugiés », font aussi peser une charge importante, voire un danger, sur les pays où ils vont, voisins et, parfois, beaucoup plus lointains.

Le nombre des **personnes déplacées** du fait des conflits armés et de la violence est toujours considérable. Il est, pour 2018, selon l'Observatoire des situations de déplacement interne/*Internal Displacement Monitoring Centre* de 10,8 millions de personnes, sur un total de personnes déplacées de 28 millions ; 17,2 millions de personnes dans la même situation, étant par ailleurs victimes des catastrophes. On trouvera, ci-après, des indications concernant les déplacements de personnes pour cause de conflit, intervenus en 2019, 2018 et 2017 ainsi que le total des personnes déplacées, par pays et par régions.

Personnes déplacées pour cause de conflit, en 2019, 2018 et 2017, par pays

Tableau 2. Les dix pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées pour cause de conflit en 2017, 2018 et 2019

Pays	Pers. Déplacées (milliers) en 2019	Pers. Déplacées (milliers) en 2018	Pers. Déplacées (milliers) en 2017
Syrie	1 847 000	1 649 000	2 911 000
Rd Congo	1 672 000	1 840 000	2 166 000
Éthiopie	1 052 000	2 895 000	725 000
BurkinaFaso	513 000	47 000	4 900
Afghanistan	461 000	372 000	474 000
Salvador	454 000	246 000	296 000
Yémen	398 000	252 000	160 000
Mali	284 000	126 000	35 000
Sud Soudan	259 000	321 000	857 000
Nigeria	248 000	541 000	279 000
Total	7 188 000	9 417 000	10 380 000

⁵ Pour être précis, il faut distinguer entre plusieurs acceptions du terme « réfugiés ». Au sens le plus restreint du terme « réfugiés » désigne les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, après avoir présenté une demande d'asile. « Réfugiés » renvoie plus largement aux personnes susceptibles d'être reconnues comme réfugiés au sens de la convention du 28 juillet 1951. La convention, dans son article 1 A, désigne par réfugié une personne « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques » qui ne peut et ne veut pas retourner dans son pays d'origine. Ces réfugiés n'ont donc pas forcément fui un conflit armé, mais ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas. Leur nombre et les circonstances rendent souvent le traitement des demandes d'asile difficile voire impossible. Cependant les personnes concernées doivent bénéficier d'une protection minimale et notamment ne pas faire l'objet de renvois forcés. Selon l'acception la plus ordinaire du terme, qui est celle du HCR, dont le mandat est de veiller à leur protection, les « réfugiés » sont les personnes fuyant ailleurs que dans leur pays, la guerre ou la persécution. Il existe aussi des réfugiés et des déplacés environnementaux. Dans son rapport *Global Trends Forced Displacement*, le HCR traite deux grandes catégories, les déplacés internes et les déplacés internationaux. Parmi ces derniers, il distingue les réfugiés, les personnes en situation similaire, les demandeurs d'asile et, depuis 2019, les Vénézuéliens déplacés à l'étranger, voir le chapitre *Who is involved in UNHCR Statistics ?* dans son rapport annuel, *Global Trends Forced Displacement 2019*.

Somalie	188 000	578 000	388 000
RCAfricaine	96 000	510 000	539 000
Cameroun	67 000	459 000	119 000

Source : IDMC Global Report on Internal Displacement, 2018, 2019 et 2020.

La Somalie, la RC Africaine et le Cameroun dans les dix premiers en 2018 ne le sont plus en 2019. Ils ont été remplacés par le Burkina Faso, le Mali et le Salvador. Le total des dix premiers pays pour les nouveaux déplacés en 2019 (7 188 000) est sensiblement inférieur, à celui de 2018 (9 417 000) et de 2017 (10 380 000)⁶.

Nombre total des déplacés pour cause de conflit, fin 2018 et fin 2019, par pays

Tableau 3. Pays comptant au total, le plus grand nombre de déplacés

Pays	Total des personnes Déplacées fin 2019	Total des personnes déplacées fin 2018
Syrie	6 495 000	6 119 000
Colombie	5 576 000	5 761 000
Rd Congo	5 512 000	3 081 000
Yémen	3 635 000	2 324 000
Afghanistan	2 993 000	2 598 000
Somalie	2 648 000	2 648 000
Nigeria	2 583 000	2 216 000
Soudan	2 134 000	2 072 000
Irak	1 555 000	1 962 000
Éthiopie	1 414 000	2 137 000
Total	34 545 000	30 918 000

Source : IDMC Global Report on Internal Displacement 2020.

On voit que, si la liste des États comptant le plus grand nombre de déplacés internes ne change pas, dans l'ensemble la situation s'aggrave. Dans 7 cas sur 10 le nombre des déplacés s'accroît, il ne baisse que dans 2 cas (Ethiopie et Irak) et le total augmente de plus de 10 %. Le total mondial atteint 45, 7 millions.

Personnes nouvellement déplacées par région fin 2019, 2018 et 2017

Tableau 4. Personnes nouvellement déplacées pour cause de conflit armé en 2019, 2018 et 2017, par régions

Région	Nouveaux déplacés (milliers) 2019	Nouveaux déplacés (milliers) 2018	Nouveaux déplacés (milliers) 2017
Afrique sud du Sahara	4 597 000	7 446 000	5 500 000
Moyen orient Maghreb	2 566 000	2 137 000	4 500 000
Asie de l'Est et Pacifique	288 000	236 000	705 000
Asie du Sud	498 000	544 000	634 000
Amériques	602 000	404 000	457 000
Europe Asie centrale	2 800	12 000	21 000
Total	11 351 000	10 779 000	11 817 000

Source : IDMC Global Report on Internal Displacement 2018, 2019, 2020.

⁶ La troisième colonne (chiffres de 2017), donne les chiffres de nouveaux déplacés en 2017 pour les pays classés parmi les dix premiers en 2018 et 2019. Certains de ces États ne sont pas parmi les dix, de 2017 ; le chiffre de 10 380 000 est calculé à partir du *Global report... 2018*.

La principale remarque reste la même : il s'agit de la très forte différence entre les régions. Le total repart à la hausse, après l'amélioration de 2018.

(5) S'agissant des « réfugiés » ou plus exactement des personnes obligées de fuir leur pays en raison de la violence, des conflits, des persécutions, des violations graves des droits de l'homme..., les données de HCR, font état pour 2019 de 33,8 millions de personnes (sur un total de 79,5 millions de déplacés contre 41,1 millions en 2010), se répartissant entre de 26 millions de réfugiés – dont 20,4 millions relevant du HCR et 5,6 millions de réfugiés palestiniens enregistrés à l'UNRWA –, 4,2 millions de demandeurs d'asile et 3,6 millions de Vénézuéliens déplacés à l'étranger. L'augmentation importante de 2018 à 2019, de 70,8 à 79,5 millions de déplacés, est en bonne partie due à l'inclusion de cette nouvelle catégorie de personnes dont le HCR juge nécessaire la protection.

Provenance des « réfugiés » fin 2018 et fin 2019, par pays

Tableau 5. Principaux pays de provenance des « réfugiés »

Pays	Réfugiés (milliers) Fin 2019	Réfugiés (milliers) Fin 2018
Syrie	6 617 000	6 700 000
Venezuela	3 675 500	
Afghanistan	2 728 900	2 700 000
Sud Soudan	2 234 800	2 300 000
Myanmar (Birmanie)	1 079 300	1 100 000
Somalie	905 100	900 000
Rd Congo	807 400	720 300
Soudan	734 900	724 800
R Centrafricaine	610 200	590 074
Érythrée	505 100	507 267
Burundi	381 515	387 862

Source : *UNHCR Global Trends Forced Displacement 2018* figure 5 et 2019, figure 8⁷.

On retrouve les pays habituels de provenance (Syrie, Afghanistan, Sud Soudan notamment), pour lesquels les données varient peu. Mais il y a une nouveauté de taille avec le Venezuela, où s'est produit un exode de très grande ampleur. Plus de 900 000 Vénézuéliens ont demandé l'asile au cours des 3 dernières années, dont 430 000 en 2019. Les pays latino-américains leur ont accordé 2,4 millions de permis de séjour mais nombre d'entre eux restent en situation irrégulière, notamment en Colombie.

Si on compare la situation fin 2019 à ce qu'elle était fin 2010, ce que fait le HCR, on remarque 2 différences importantes : quatre États (Afghanistan, Soudan, Rd Congo et Somalie) étaient parmi les dix de 2010 et, surtout, les chiffres ont pratiquement doublé. On est passé, pour le plus élevé de 3 à plus de 6 millions et le dernier des dix qui était à moins de 200 000 est à plus de 500 000, fin 2019.

⁷ Dans le *Global Trends Forced Displacement in 2019*, le HCR tient compte, à côté des catégories habituelles, réfugiés et personnes en situation similaire, d'une nouvelle catégorie les Vénézuéliens déplacés à l'étranger. La situation du Venezuela est évidemment abordée dans le rapport de 2020, dont la table 2 en annexe indique un nombre de 2 592 862 déplacés à l'étranger, mais ce chiffre n'est pas repris dans la figure 3.

Pays d'accueil des « réfugiés » et des « déplacés extérieurs »

Tableau 6. Principaux pays d'accueil des « réfugiés »*

Pays	Réfugiés (milliers) Fin 2017	Réfugiés (milliers) Fin 2018	Réf. et déplacés (milliers) Fin 2019
Turquie	3 700 000	3 579 534	3 907 788
Colombie	67	646	1 781 002
Pakistan	1 400 000	1 419 600	1 428 147
Ouganda	1 165 000	1 359 500	1 381 122
Allemagne	1 063 000	1 146 700	1 455 947
Soudan	1 000 000	1 055 500	1 071 034
Iran	979 400	979 400	979 468
Liban	949 700	916 200	928 279
Bangladesh	906 600	854 800	854 800
Éthiopie	903 200	733 100	733 100
Jordanie	715 300	693 684	744 989
États Unis	313 241	341 711	1 189 312

Source : *UNHCR Global Trends Forced Displacement 2018* (figure 6 et table 1 Annexe), et 2019 (figure 9 et figure 3 et table 1 annexe).

*Les colonnes 2 et 3 donnent des chiffres comparables, puisque provenant de la même source, le HCR, et relatifs au même concept de réfugié (réfugié et personne en situation apparentée). On voit qu'ils sont très proches d'une année à l'autre, les hausses compensant les baisses.

La 4e colonne tient compte de la figure trois, *Top international displacement situations by host country*, du Rapport 2019. Elle utilise un concept, qui ajoute aux réfugiés, les déplacés vénézuéliens et les demandeurs d'asile⁸. La première conséquence de cette extension est que la Colombie passe en deuxième position, à cause du nombre de Vénézuéliens qu'elle accueille. Le compte des demandeurs d'asile, n'est pas non plus sans effets. Cela ne change guère les chiffres pour la plupart des pays d'accueil où les demandes d'asile sont peu nombreuses, mais les augmente sensiblement pour la Turquie et pour l'Allemagne. Pour les États-Unis, il se produit un changement énorme puisque, loin du top dix, tant qu'on en reste aux réfugiés et même si on leur ajoute les Vénézuéliens – la table I annexe du Rapport 2010, n'en compte pas pour eux –, ils passent dans les premiers rangs avec les demandes d'asile.

On note pour 2019, comme cela avait été fait pour 2018, que tous ces États, sauf l'Allemagne, sont des pays en développement et que la Turquie reste très loin devant les autres États d'accueil. Pourtant, elle n'est pas et de loin, le premier pays d'accueil si on rapporte le nombre des réfugiés à la population. À ce compte, en 2018, le Liban devançait largement avec 156 réfugiés pour 1000 habitants, la Jordanie 72 pour 1000 et la Turquie (45/1000). Parmi les Européens l'Allemagne ne venait qu'après le Suède 25/1000 et Malte 20/1000. En 2019, le Liban (134/100) a été dépassé par Aruba, île relevant des Pays Bas (156/100), qui reçoit, par rapport à sa petite population, un grand nombre de Vénézuéliens. Mais il faut noter que les réfugiés palestiniens relevant de UNWRA, ne sont pas comptés ici.

Les différences avec la même liste des dix, établie pour 2010, sont très importantes. Le nombre de réfugiés est d'abord beaucoup plus élevé. En 2010, le Pakistan, premier État d'accueil, n'en comptait que 1 900 600. Il y avait ensuite dans la liste de 2010, outre l'Allemagne, la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni. Ils n'y sont plus. Le nombre des réfugiés qu'ils accueillent n'a pas forcément diminué. Pour la Chine il est passé de 301 000 à 442 700 et pour

⁸ Les indications de la figure 3 étant trop imprécises, on a recalculé les chiffres à partir de la table 1, en annexe en additionnant les 3 catégories de la figure 3 (réfugiés, demandeurs d'asile et Vénézuéliens déplacés à l'étranger).

les États Unis de 264 600 à 341 700, mais cette augmentation reste inférieure à celle des réfugiés, dont le chiffre global a presque été multiplié par 2 en 10 ans. Pour le Royaume Uni, il y a, au contraire, une baisse nette de 238 000 à 133 100.

Cette évolution des chiffres montre que désormais, le phénomène des réfugiés ; selon les termes du Haut-Commissaire, « n'est tout simplement plus un phénomène à court terme et temporaire ».

Destination des réfugiés, par régions

La répartition régionale des réfugiés, montre que l'Europe (principalement la Turquie) en compte un nombre élevé, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 7. Nombre de réfugiés et de personnes dans une situation semblable, par région, fin 2019

Région	Nombre de réfugiés (dont accroissement ou baisse annuels) en 2019
Afrique	6 348 700 (+ 14500, + 0,2%)
Amériques	4 283 800 (+ 1033700, + 31,8%)
Asie Pacifique	4 182 400 (- 13 800, - 0,3 %)
Europe	6 570 500 (+ 139 000, + 2,2%)
Dont Turquie	3 589 531 (- 102 169)
Moyen Orient et Afrique du Nord	2 642 700 (-50 000, - 1,9 %)
Total	24 028 100 (+ 1 124 300, + 4,9%)

Source : établi à partir de UNHCR, *Global Trends Forced Displacement in 2019*, chap. 2, Table 1, p. 19).

On notera que les chiffres pris comme significatifs du début de 2019, dans le Rapport 2019, ne correspondent pas à ceux qui sont donnés dans le rapport 2018, chapitre 2, table 1, p. 14. Les chiffres sont toutefois proches, simplement ajustés, sauf pour les Amériques où la correction, liée à la prise en compte de la situation des Vénézuéliens, est considérable. On passe du chiffre de 643 300 dans le rapport pour 2018, pour la fin de l'année, à 3 681 700 comme chiffre du début de 2019. À cela il faut ajouter que les chiffres régionaux ne correspondent pas tout à fait à ceux du tableau 6, puisqu'ils ne comptent pas les demandeurs d'asile.

L'évaluation que l'on peut faire de la poursuite à la hausse, du nombre de « réfugiés » doit tenir compte du facteur nouveau que représentent les Vénézuéliens. En dehors du cas des Amériques, la situation est plutôt celle du *statu quo*, un mélange de hausses et de baisses limitées. En Europe, là où se pose vraiment le problème de l'accueil dans des pays nettement plus développés, la progression reste significative et, en 2019, la Turquie seule représente plus de la moitié des personnes accueillies. Les Européens autres que les Turcs (3 589 531) et les Allemands (1 146 685), accueillent 1 833 784 réfugiés, fin 2019, dont 407 903 pour la France, plus que la Chine (303 381) et les États-Unis (341 711), que l'Espagne (57 761), l'Italie (207 619), le Royaume uni (133 094) et la Suède (253 794). Le Canada accueille 101 760 réfugiés et l'Australie 135 955.

Les demandes d'asile en cours d'instruction sont également les plus élevées en Europe – Allemagne (309 262), Espagne (133 030), Grèce (105 698), France (102 157), Royaume-Uni (61 968), Italie (47 066), le premier État étant, mais est-il encore en Europe, la Turquie (328 257). En dehors de l'Europe, le numéro un pour les demandes d'asile est de très loin, les États-Unis (847 601). Ce chiffre est du même ordre que celui qu'atteignent les 28 et n'a rien à voir avec celui de la Chine (660) ou de la Russie (1462). Les autres pays où les demandes sont nombreuses sont le Pérou (487 078), le Brésil (207 309), le Costa Rica (87 190) et le Mexique (69 470), l'Égypte (66 335) et la Jordanie (51 305), en Afrique l'Afrique du sud (188 296). En Asie Pacifique, derrière l'Australie (77 365), la Malaisie (50 649) compte plus de demandes que le Japon (29 123) et la Corée du sud (25 577).

Retours

Si le nombre des « réfugiés » continue de croître, celui de ceux d'entre eux qui retournent dans leur pays est faible depuis la fin des années 2000 et le demeure. Il se montait à 667 400 personnes en 2017 (dont 282 800 au Nigéria et 78 600 en RCA), à partir des pays africains voisins ; 44. 900 Syriens étaient rentrés de Turquie. En 2018, le chiffre des retours était plus faible (593 800). 210 900 personnes étaient revenues en Syrie, dont 177 300 de Turquie. En 2019, il n'y a eu que 317 200 retours, dont 99 800 au Soudan du Sud et 95 000 en Syrie. Le nombre des nouveaux déplacés à l'étranger se monte, en revanche à 2,4 millions, celui des déplacés à l'intérieur étant de 8,6 millions. La décennie est donc, comme la montre la figure 4 du Rapport 2019 du HCR, mauvaise et elle se termine avec une tendance à la baisse, c'est-à-dire une aggravation.

Si cette tendance se maintient, le stock de « réfugiés » risque de grandir, beaucoup et vite. La pression sur les États européens et, avant eux, sur les pays d'Afrique du Nord, devrait donc croître fortement. Et l'on voit qu'elle va reprendre dans les Amériques.

(6) Situation humanitaire, mobilisation internationale

Cette question des personnes déplacées et des réfugiés, prend parfois l'aspect d'une catastrophe humanitaire ou sanitaire. Sur ce point la situation en Syrie, au Yémen et en Birmanie avait été jugée particulièrement préoccupante en 2017 ; elle l'a moins été en 2018. Au Yémen et dans plusieurs pays d'Afrique, on assistait cependant, en relation avec les conflits (et la sécheresse), à la montée de l'insécurité alimentaire, voire au retour de la famine. Sept pays ont été concernés, à ce titre en 2018 (Afghanistan, RCA, Rd Congo, Somalie, Sud Soudan, Syrie et Yémen) et la région du Lac Tchad⁹.

L'acuité grandissante de ces questions explique la mobilisation internationale qui a conduit, fin 2018 à la tenue de la Conférence de Marrakech. Celle-ci a produit, le 11 décembre, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et, aux Nations unies, a conduit à l'adoption par l'Assemblée générale, le 17, du Pacte mondial sur les réfugiés¹⁰.

Ces pactes ont été présentés par Louis Balmond, dans le dernier numéro de PSEI (Du droit des migrants à la gouvernance des migrations : à propos des pactes sur les réfugiés et les migrations, *PSEI* n° 15, 2020). La première étape dans le développement du Pacte mondial sur les réfugiés a eu lieu avec la tenue fin décembre 2019 du premier Forum mondial sur les réfugiés. Mais cette évolution positive – le Forum a été l'occasion de l'annonce de nombreuses contributions marquant un soutien accru aux pays d'accueil, qui eux-mêmes avaient pris des engagements renforcés – a ensuite été perturbée par la pandémie de la Covid 19. Celle-ci a causé des difficultés inattendues s'agissant de la protection des réfugiés, avec la fermeture de leurs frontières par plus de 140 États, la plupart ne faisant pas d'exception pour les demandeurs d'asile¹¹.

II.2.2. Effets des conflits sur les États où ils se déroulent

(7) On voit, en se reportant au *Fragile States Index* du *Fund for Peace*, que la liste des pays les plus fragiles est étrangement semblable à celle des pays les plus affectés par les conflits armés et les phénomènes de déplacement de populations et de réfugiés.

⁹ Voir le rapport FAO et WFP *Monitoring food security in countries with conflict situations*, Janvier 2019, p. 5.

¹⁰ Le Pacte sur les réfugiés (A/73/12 Part II) a été adopté par la résolution A/RES/73/151, votée par 181 voix contre 2 (États-Unis, Hongrie) et 3 abstentions (Érythrée, Libye, République Dominicaine). A Marrakech, 162 États ont approuvé le texte. Aucun de ces deux instruments n'est juridiquement obligatoire.

¹¹ Voir le rapport du Haut-Commissaire à l'Assemblée générale pour la période 1^{er} juillet 2019-30 juin 2020 (A/75/12). Pour le suivi de la question migratoire, qui dépasse largement celle des réfugiés on se reportera au Portail sur les données migratoires, lancé en décembre 2017, géré et développé par le Centre d'analyse des données migratoires mondiales (GMDAC) de l'OIM (migrationdataportal.org).

Tableau 8. Liste des Dix États les plus fragiles

Pays	Index 2019		Index 2020	
	Rang	Indice	Rang	Indice
Yémen	1	113,5	1	112,4
Somalie	2	112,3	2	110,9
Sud Soudan	3	112,2	3	110,8
Syrie	4	111,5	4	110,7
R d Congo	5	110,2	5	109,4
RCA	6	108,9	6	107,5
Tchad	7	108,5	7	106,4
Soudan	8	108	8	104,8
Afghanistan	9	105	9	102,9
Zimbabwe	10	99,5	10	99,2

Source : *Fragile States Index 2019 et 2020*.

On note, d'un Index à l'autre, une amélioration plus ou moins nette, de l'indice de chacun des 10 pays.

Les pays les moins fragiles ont des indices très différents. Le mieux placé, la Finlande, est en 178e position.

Tableau 9. Les États les moins fragiles

Pays	Index 2019		Index 2020	
	Rang	Indice	Rang	Indice
Finlande	178	16,9	178	14,6
Norvège	177	18	177	16,2
Suisse	176	18,7	176	17,1
Danemark	175	20,4	175	17,2
Islande	173	19,8	174	17,8
Nouvelle Zélande	171	20,1	173	17,9
Suède	170	20,3	172	18,2
Canada	172	20	171	18,7
Luxembourg	169	20,4	170	18,8
Australie	174	19,7	169	18,9
France	166	32	160	30,5
Allemagne	167	24,7	166	23,2
Italie	143	43,8	143	42,4
Royaume Uni	155	36,7	149	38,3
États-Unis	153	38	149	38,3
Japon	167	34,3	158	32,3
Chine	88	71,1	86	69,9
Inde	74	74,4	68	75,3
Russie	73	74,7	76	72,6
Jordanie	69	75,9	67	75,4
Liban	44	85	40	84,7
Turquie	59	80,3	59	79,1

Source : *Fragile States Index 2019 et 2020*.

L'État le mieux classé reste la Finlande, devant la Norvège et la Suisse. Les pays ayant l'indice le plus favorable sont des pays petits, la plupart en Europe, ou des pays lointains (Australie, Nouvelle-Zélande), restés à l'écart des conflits et du tumulte du monde, ou dans des situations stratégiques privilégiées. On a ajouté à la liste les membres permanents du Conseil de sécurité et quelques autres pays pour servir de repères.

Les principaux pays d'accueil de réfugiés sont évidemment affectés, en particulier le Liban, qui est 44^e, puis 40^e.

C'est, à peu de différences près, le même résultat que donne le *State Fragility Index and Matrix 2018* du *Center for Peace Studies*. Tous les États les plus fragiles, avec un index de fragilité égal ou supérieur à 20, sont engagés dans une guerre – Rd Congo (24), RCA (23), Sud Soudan (22), Burundi (21), Soudan (21), Yémen (21), Afghanistan (20), Ethiopie (20), Somalie (20) – et ils sont très mal classés au titre de la *Security Effectiveness*.

Le *Center* tient compte dans sa colonne *Armed Conflict Indicator*, non seulement de la situation de guerre mais également du cas où le pays vient d'en sortir, au cours des 5 dernières années (soit depuis 2014) et de celui où il a été impliqué dans un ou plusieurs conflits armés majeurs au cours des 20 années antérieures (1999-2018). Cette approche attire utilement l'attention sur un phénomène majeur : la lenteur de la reconstruction et du retour à la normale, après un conflit important. Ce dont témoigne, en Europe – contexte pourtant très favorable – l'évolution de la Bosnie. En prenant ce cas comme repère, on ne peut que s'interroger sur ce que pourra être la reconstruction en Irak, en Syrie ou au Yémen et en Somalie¹².

Le *Global Peace Index* de l'*Institute for Economics and Peace* estime en % du PIB le coût économique de la violence ; on retrouve, sans surprise aux premiers rangs les pays en guerre (*Global Peace Index 2019 p. 60 et Table D 1, p. 99 et 2020 p. 45 et Table D 1, p. 99*). Il évalue l'impact économique du conflit à 60 % du PIB en Syrie, 57 % au Sud Soudan, 51 % en Afghanistan (Index 2020).

II.2.3. Effets sur les États d'accueil des « réfugiés »

(8) Ces effets sont plus difficiles à cerner. Avec le *State Fragility Index*, on constate que des pays comme la Turquie, le Liban ou la Jordanie, où les personnes ayant fui les guerres avoisinantes sont pourtant en nombre très élevé, ont un indice de fragilité – 5 pour le Liban, 6 pour la Jordanie et 9 pour la Turquie – qui n'est pas mauvais. Dix ans avant (Index 2008), ils étaient à 6 pour la Jordanie et à 10 pour le Liban et la Syrie. Leur indice s'est donc amélioré ou est resté stable malgré l'afflux des réfugiés. Les chiffres donnés par le *State Fragility Index* (voir le tableau 9), pour la Turquie, étant donné le poids considérable des réfugiés pour ce pays, peuvent aussi étonner. Mais, à côté des effets économiques, il faut tenir compte aussi d'effets politiques qui peuvent être considérables, éventuellement sans relations avec le nombre des « réfugiés »¹³. En Turquie, il existe, depuis plusieurs années, une évolution politique – ce que l'on appelle parfois la dérive ottomane du régime Erdogan-, dont l'une des composantes est la prise de distance grandissante avec l'Union européenne, voire avec l'OTAN, qui est, au moins en partie alimentée par la question des réfugiés, liée à celle du PKK et de la guerre en Syrie. Le cas de l'UE et de ses États membres montre aussi très bien l'effet très perturbateur d'une immigration, même de petite dimension, perçue comme un danger¹⁴.

¹² Il n'y a pas eu depuis, de nouvelle édition de l'Index.

¹³ Amnesty International a établi un *Refugees Welcome Survey* (RWS 2016) où elle classe les États selon les réponses de leur population à la question : « How closely would you personally accept people fleeing war or persecution? » Les réponses sont 'scaled to 100 as follows: 0 = 'I would refuse them entry to my country'; 33 = 'I would accept them in my country'; 67 = 'In my city/town/village'; and 100 = 'In my neighbourhood or household'. L'*US Committee for Refugees and Immigrants* a publié, jusqu'en 2009, un *World Refugee Survey* qui prenait en compte des éléments plus objectifs (refoulement, détention, liberté de circuler et de travailler). Parmi les migrants se présentant en Europe pour tenter de s'y installer, seule une partie limitée relève de la convention de 1951. Il ne semble pas que l'expérience du *Survey* ait été poursuivie.

¹⁴ Voir Jean François Guilhaudis, « L'union européenne et ses États membres face à la "crise migratoire". La triple crise », *PSEI* n° 14, 2020.

III. Acteurs des conflits. Grandes catégories de conflits

(9) La vieille distinction entre guerre internationale et guerre civile n'est plus le vocabulaire dominant. Les juristes parlent de conflits armés internationaux et non-internationaux. Les mots guerre et guerre civile s'utilisent encore mais les catégories retenues dans les bases de données sont autres. Elles ne sont que partiellement homogènes, ce qui rend difficile les comparaisons mais en juxtaposant l'offre de l'*Uppsala Conflict Data Program* (UCDP) et celle de l'*Institute for International Conflict Research* de Heidelberg (HIIK), on obtient des informations intéressantes.

L'UCDP et l'HIIK ont certaines catégories qui concordent : l'*Interstate* et l'*Intrastate Conflict* ; qui font partie des *State Based Conflicts*. Par ailleurs, l'UCDP fait apparaître, à côté des *State Based Conflicts* (*Inter et Intra state Conflicts*) les *Non-State Conflicts* et l'HIIK les *Substate Conflicts*, les deux concernant des acteurs non étatiques.

L'UCDP et l'HIIK ont, en outre, chacun une catégorie de conflits particulière : les *One-sided Conflicts* (UCDP) et les *Transstate Conflicts*. À ces catégories, on peut encore ajouter, celle des *Extrastate Conflicts*.

Tout cela fait que l'on dispose de catégories permettant de couvrir des centaines de conflits et d'avoir un bon aperçu de la conflictualité qui intéresse la sécurité internationale.

III. I. Conflits interétatiques et intraétatiques

(10) Les conflits armés entre États ont cédé le pas aux conflits intraétatiques.

Le *Conflict Barometer 2014*, de l'HIIK, présente, p. 17, un graphique figurant les conflits armés de haute intensité (*Limited Wars, Wars*) entre États et intraétatiques pour la période 1945-2014. On y voit que, sur l'ensemble de la période, les conflits interétatiques sont restés en dessous du chiffre de 10, tandis que la catégorie des *intrastate conflicts* monte jusqu'à 50. Depuis le milieu des années 1980 et y compris dans les années 2000, le nombre des conflits intraétatiques oscille entre 30 et 50 par an ; celui des conflits interétatiques se situe, depuis 2000, entre 0 et 2. Ces tendances se poursuivent ensuite, notamment en 2018 et en 2019.

L'UCDP et l'HIIK fournissent, sur des bases un peu différentes, des données chiffrées. Il est essentiel de souligner que la portée de cette distinction entre conflits inter et intra étatiques est très limitée, puisque les principaux conflits sont, en réalité, des conflits intraétatiques internationalisés, des conflits dans lesquels des États interviennent et s'affrontent.

III. I. I. Les conflits armés interétatiques

Tableau 10. Répartition par année des conflits armés interétatiques (guerre, guerre limitée) selon l'UCDP et l'HIIK

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
UCDP	0	1	1	0	1	1	2	1	2	2
HIIK	0	2	1	0	1	0	1	0	1	1

Source : Pour l'UCDP : *State-base conflict, by intensity, type and region, 2003-2012*, actualisé avec les données postérieures (pour 2019 : Therése Petterson, Stina Högladh et Magnus Öberg, *Organized Violence, 1989-2019, JPR*, vol. 57 n° 4, 2020 et *SIPRI Yearbook 2014*, p. 75). Pour l'HIIK : *Conflict Barometer 2010 à 2019. SIPRI Yearbook 2014*, p. 75.

On voit que la tendance basse se poursuit en 2019¹⁵.

¹⁵ Comment expliquer cette tendance basse ? Elle ne tient pas à un respect accru de l'interdiction du recours à la force. Le respect du droit international, en matière de conflits armés, est, au contraire, en nette baisse. Le *Center for Systemic Peace* avance une explication, intéressante, mais très insuffisante : « *This positive trend needs to be considered in the context of changing technologies: with the increasing sophistication of aerial weaponry,*

Les deux conflits visés en 2018 par l'UCDP n'étaient plus exactement les mêmes. On retrouvait celui opposant l'Inde au Pakistan, classique. Mais le conflit Ethiopie Erythrée, en cours d'amélioration en 2017 avait connu une évolution positive en 2018, avec la signature d'un accord de paix en septembre. Le second conflit mentionné, entre Israël et l'Iran, était nouveau, à ce niveau. Les deux conflits mentionnés en 2019 par l'UCDP sont les mêmes. Le conflit mentionné par l'HIK est celui qui oppose Inde et Pakistan.

Les conflits entre États d'intensité moindre sont en revanche nombreux. À cet égard, on peut se reporter aux données de l'HIK. Il en comptait 66 en 2017 et 63 en 2018 et en dénombre 61 en 2019., pour cette année-là, aux explications des pages 17. Une partie de ces conflits – onze en 2017, 12 en 2018 et 7 en 2019 – est violente (*violent crisis*).

III.1.2. Les conflits intraétatiques

(11)

Tableau 11. Répartition par année des conflits intraétatiques selon l'UCDP et l'HIK

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
UCDP	22	27	23	24	26	49	51	49	50	52
HIK	28	36	42	45	45	35	28	25	23	23

Source : les mêmes que pour le tableau 9.

Les décomptes et appréciations sur les conflits armés inter et intraétatiques doivent être nuancés, pour tenir compte de l'importance des interventions dans les conflits intraétatiques.

III.1.3. Conflits armés intraétatiques internationalisés. Interventions dans les conflits intraétatiques

(12) Parmi les conflits intraétatiques, les plus importants du point de vue de la sécurité internationale, sont ceux qui sont internationalisés. L'UCDP en fait justement une sous-catégorie (*Internationalized Intrastate*) des *State-based Conflicts*, mais, malheureusement, il n'approfondit pas l'analyse de ce type de conflit.

Il faut d'abord préciser ce que l'internationalisation d'un conflit, signifie. Il y a deux types d'internationalisation à bien distinguer. Le premier consiste dans la participation au conflit interne, d'acteurs extérieurs, le plus souvent des États, seuls ou coalisés – mais il peut s'agir aussi d'organisations internationales ou d'acteurs non étatiques (Hezbollah en Syrie par ex.) – au profit soit du gouvernement soit du ou des groupes qui s'opposent à lui. L'intervenant s'engage de diverses manières – financement, fournitures d'armes, de conseillers, forces spéciales, appui

interstate warfare can be projected from remote locations and deaths resulting from such action are largely avoided, keeping those actions under the 1000 death threshold for inclusion» (*Global Conflict Trends*, commentaire de la figure 3). Outre les progrès de l'esprit de paix et la lassitude postérieure aux grandes guerres, la technologie a certainement un rôle dans la diminution des guerres. Mais, de ce point de vue, le facteur principal est certainement l'apparition de l'arme nucléaire et l'effet de dissuasion, élargi par les alliances, qui lui est associé. La sophistication en matière aérienne a plutôt, pour ceux qui en bénéficient, l'effet inverse. Elle incite à employer la force armée contre ceux qui, faute d'un niveau technique équivalent, ne peuvent s'y opposer. Les États-Unis et, plus généralement les Occidentaux, en ont à plusieurs reprises fait la démonstration (Irak, Afghanistan, Kosovo, Libye). Dans ce cas, le nombre des morts est faible ou quasi-nul du côté de celui qui effectue les frappes mais il peut être élevé, chez celui qui les subit. Une question majeure est précisément de savoir si la dissuasion nucléaire continuera à produire ses effets ou si le monde connaîtra à nouveau les très grandes guerres. La thèse de la désuétude ou de l'obsolescence des conflits armés entre États, doit en tout cas, être tempérée par l'importance des interventions armées dans les conflits intraétatiques. Entre États, la guerre peut aussi se faire de bien d'autres manières. La cyber guerre est la version la plus récente de la guerre.

aérien, unités régulières participant au combat au sol... – au profit de l'un des 2 camps, pour l'aider à gagner. Très différente est, au moins en principe, l'intervention du deuxième type, en faveur de la paix, pour séparer les combattants, venir en aide aux populations et donner sa chance à la négociation. Ces deux types d'intervention peuvent cohabiter, dans certains cas. Ils se rejoignent quand, ce que la Charte des Nations unies autorise, le Conseil de sécurité décide d'imposer la paix. Toutefois, le Conseil ne disposant pas de ses propres forces, cette action armée de la Communauté internationale en faveur de la paix a été remplacée par des autorisations d'employer la force (Golfe 1990, Afghanistan 2001, Lybie 2011) qui brouillent l'image de l'intervention en faveur de la paix et la font voir comme une intervention partielle, ce qu'elle peut être éventuellement¹⁶. C'est la participation au conflit et non l'intervention en faveur de la paix qui doit être prise en compte dans la présente vue d'ensemble de la conflictualité.

L'UCDP compte les conflits internationalisés. Selon elle, sur la période postérieure à 2010, le niveau d'internationalisation se situe entre 30 et 40 %, sans dépasser ce pourcentage.

Tableau 12. Les conflits intraétatiques internationalisés

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Intrastate	22	27	23	24	26	49	51	49	50	52
Internationalized intrastate	9	9	8	9	13	20	19	19	18	22

Source : Données UCDP et pour 2019, Therése Petterson, Stina Högladh et Magnus Öberg, Organized Violence, 1989-2019, *JPR*, vol. 57 n° 4, 2020.

On voit que le nombre des conflits internationalisés a fortement augmenté en 2019, de quatre. C'est le chiffre le plus élevé depuis 1946. Ces chiffres, comme tous ceux qui concernent les conflits armés, sont à prendre avec circonspection.

L'UCDP ne s'étend pas sur l'internationalisation, ce qui est regrettable. Toutefois, grâce aux notes accompagnant ses tableaux, on peut dresser pour 2018 et 2019 un tableau des conflits armés (guerres et guerres limitées) internationalisés et le compléter par un tableau des intervenants.

Tableau 13. Conflits intraétatiques internationalisés, en 2018 et 2019 (avec les pays y intervenant militairement)

Guerre (1000 morts et plus)		Guerre limitée (de 25 à 999 morts)	
Conflit	Intervenant(s)	Conflit	Intervenant(s)
Afghanistan (Talibans)	États-Unis, Pakistan		
Afghanistan (EI)	États-Unis	Burkina Faso (JNIM)	Mali France
		<i>Burkina Faso (EI)</i>	<i>France</i>
		<i>Burundi (RED-TABARA)</i>	<i>Rd Congo</i>
		<i>Cameroun (EI)</i>	<i>Tchad</i>
		<i>États-Unis (Al Qaida)</i>	<i>Afghanistan</i>
		Irak (État islamique)	Arabie Saoudite, Australie, Belgique, France, Jordanie, Pays- Bas, États Unis, Roy. Uni

¹⁶ C'est bien la vision de l'action en Libye de la France et d'autres Occidentaux, qu'ont la Russie et d'autres États. Ils accusent les intervenants d'avoir abusé de l'autorisation du Conseil de sécurité.

		<i>Kenya (Shebab)</i>	<i>États-Unis</i>
		<i>Libye (État islamique)</i>	<i>États-Unis</i>
		<i>Mali (EI)</i>	<i>France, MINUSMA</i>
Somalie (Shebab)	États-Unis AMISOM	Mali (JNIM)	France MINUSMA
Syrie (Insurgés)	Iran et Russie	Niger (État islamique)	France, <i>États-Unis, Tchad</i>
Syrie (EI)	Iran Russie	Nigeria (Boko Haram)	Cameroun
		<i>Nigeria (EI)</i>	<i>Cameroun, Niger, Tchad</i>
Yémen (Forces de Hadi)	Bahreïn, Arabie Saoudite, EAU, Maroc , Soudan	Ouganda (ADF)	Rd Congo
		Pakistan (TTP)	Afghanistan
		Rwanda (FDLR)	Rd Congo
		<i>Somalie (EI)</i>	<i>États-Unis</i>
		<i>Syrie (EI)</i>	<i>Iran, Russie</i>
		Ukraine (DRP LPR)	Russie

NB : Sont barrés les conflits qui ne sont plus comptés comme intraétatiques internationalisés en 2019 et les pays qui ne figurent plus parmi les intervenants. Ce qui est nouveau en 2019 par rapport à 2018 est en italiques. Le conflit Syrie (EI) est passé de la catégorie guerre, à guerre limitée ; les autres en italiques entrent dans la catégorie.

Source : Ce tableau a été établi à partir des données UCDP, Therése Petterson, Stina Högladh et Magnus Öberg, *Organized Violence, 1989-2018, JPR*, vol. 56, n° 4, 2019 et *Organized Violence 1989-2018, JPR* vol. 57, n° 4, 2020. Les intervenants sont mentionnés dans les notes de l'article. Ils sont inscrits à l'appui du gouvernement, sauf dans le cas de l'Ukraine et du Yémen.

On voit que de 2018 à 2019, les changements sont, selon les données de l'UCDP, notables, en ce qui concerne le nombre des conflits internationalisés et les intervenants, surtout pour les guerres limitées. Leur nombre augmente nettement en Afrique et dans plusieurs cas les intervenants sont plus (Niger) ou moins (Afghanistan, Irak, Yémen) nombreux.

Cette présentation des interventions est utile mais très discutable. Pourquoi ne pas compter parmi les conflits internationalisés le conflit libyen (gouvernement) et se limiter à celui relatif à l'EI ? En incluant dans les intervenants au profit du gouvernement malien la MINUSMA et, au profit de la Somalie, l'AMISOM, des forces, disposant d'un mandat du Conseil de sécurité, le nombre des intervenants augmente fortement. Or il ne s'agit plus du même type d'intervention, puisqu'ici il existe en sa faveur, un consensus large, incluant les grandes puissances. L'AMISOM ne compte que des États africains (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Sierra Leone et Ouganda). La composition de la MINUSMA est beaucoup plus large ; elle inclut même la Chine et une présence symbolique des États-Unis. Même si on conçoit que l'AMISOM puisse être un moyen d'intervenir en Somalie pour l'Ethiopie et le Kenya, il ne s'agit pas du même type d'intervention. Et pourquoi, si on retient l'AMISOM et la MINUSMA, ne pas mentionner *Resolute Support*, mission de l'OTAN, dans le cas de l'Afghanistan, qui bénéficie d'un soutien unanime de la part du Conseil de sécurité (résolution 2189 (2014)).

La liste UCDP des conflits internationalisés (et des intervenants) est à la fois trop étendue et trop réduite.

(13) Il faut compléter la présentation des interventions par conflit, avec une présentation des interventions par intervenant. Ce second tableau signale les puissances actives voire les politiques de puissance. Par ailleurs il est intéressant du point de vue politico-juridique, puisque la société internationale est censée obéir à la règle de l'interdiction du recours à la force et au principe de non-intervention.

Tableau 14. États intervenant dans les conflits armés en 2018 et 2019

États intervenants	Conflits armés	
	<i>Guerres</i>	<i>Guerres limitées</i>
Afghanistan		Pakistan <i>États-Unis (Al qaida)</i>
Arabie Saoudite	Yémen	Irak
Arménie		Azerbaïdjan
Bahreïn	Yémen	
Australie		Irak
Belgique		Irak
Cameroun		Nigeria 1 (Boko Haram , EI)
Émirats arabes unis	Yémen	
Congo (R D)		Rwanda, <i>Burundi, Ouganda</i>
États Unis	Afghanistan 2 (EI, Taliban) Somalie	Irak, Kenya, Libye, Niger, Somalie
France		Mali 2 (EI, JNIM), Irak, Niger, Burkina Faso 2 (<i>EI, JNIM</i>)
Iran	Syrie (Insurgés, EI)	<i>Syrie (EI)</i>
Maroc	Yémen	
Mali		Burkina Faso
Niger		Nigeria (EI)
Pakistan	Afghanistan (Talibans)	
Pays Bas		Irak
Royaume-Uni		Irak (EI)
Russie	Syrie (Insurgés EI)	Ukraine, <i>Syrie (EI)</i>
Soudan	Yémen	
Tchad		Nigeria (EI), <i>Cameroun, Niger</i>

NB : Sont barrés les conflits qui ne sont plus comptés comme intraétatiques internationalisés en 2019 et les pays qui ne figurent plus parmi les intervenants. Ce qui est nouveau en 2019 par rapport à 2018 est en italiques.

Source : Etabli à partir des mêmes données UCDP que pour le tableau 13, sans tenir compte de l'AMISOM et de la MINUSMA, qui relèvent d'un autre type d'intervention (intervention avalisée par la Communauté internationale).

Ce tableau fait apparaître le rôle réel, très considérable, que jouent encore les États Unis dans la conflictualité violente actuelle, dont on voit qu'il est grandissant en 2019¹⁷. Il apparaîtrait plus important encore si on tenait compte des forces spéciales, de l'importance très inégale des interventions des uns et des autres, et de l'appui fourni aux interventions des alliés, par exemple à la France au Mali. Ce tableau réduit également la dimension réelle des interventions de la

¹⁷ Sans cela les États-Unis sont absents des tableaux UCDP, mis à part la mention d'un conflit (*State-based*) États-Unis/Al Qaida, sous la rubrique Amériques, en 2017, que l'on ne retrouve pas en 2018, mais qui réapparaît en 2019. La centralité des États-Unis apparaît bien en revanche dans les graphiques *Interstate Conflict Constellations* du *Conflict Barometer 2017*, pp. 18-19, 2018, pp. 17-18 et 2019, p. 18. Cette initiative, depuis le *Barometer 2016* est bienvenue, mais les graphiques qui en sont issus gagneraient beaucoup à être mieux et davantage commentés.

France et du Royaume Uni, dont les forces spéciales sont présentes en Syrie. On sait également que Barkhane bénéficie régulièrement d'un appui logistique de divers États européens, dont le Royaume Uni. Israël intervient de plus en plus par des frappes en Syrie, spécialement mais pas uniquement, contre l'Iran.

On voit aussi que l'intervention militaire est un phénomène de voisinage, sauf pour les grandes puissances, qui disposent d'une capacité de projection de forces. Parmi celles-ci, on peut noter l'absence de la Chine, cependant présente dans la MINUSMA. Le rôle réel de la Russie dépasse nettement la Syrie et l'Ukraine. L'intervention des puissances dans les conflits est certainement un des points faibles des travaux actuels sur les conflits armés. Dans le cas syrien, il manque au moins les États-Unis et Israël. Et pour le Yémen, l'Iran. On remarque aussi l'absence étonnante de la Turquie (Syrie notamment).

Dans le concept de *l'internationalized conflict* retenu par l'UCDP, l'intervention est le fait de l'État ou d'une force internationale. Dans la réalité l'intervention peut être aussi le fait d'une organisation non étatique, comme le Hezbollah, très actif en Syrie ou encore comme l'État islamique. Pour avoir une image exacte de l'internationalisation des conflits armés actuels, il faut tenir compte de tous les intervenants réels, que leur intervention soit directe et ouverte ou cachée derrière un mandat international et qu'elle soit militaire ou s'accomplisse autrement (soutien financier ou politique).

En tout cas, les États, spécialement les grandes puissances, sont très présents dans les principaux conflits intraétatiques où, en choisissant des camps antagonistes, ils s'affrontent indirectement. Un affrontement interétatique s'ajoute au conflit intraétatique. Cet aspect doit absolument être davantage mis en évidence, si l'on veut donner une présentation réaliste des conflits. Nous en tenons compte dans la présentation du stock des conflits.

L'IISS avait souligné, à propos de l'année 2017 (*Armed Conflict Survey 2018*, p. 20) que l'incidence des interventions extérieures dans les conflits allait croissant. L'IISS émettait l'hypothèse, très vraisemblable, que cette évolution accompagnait la montée des rivalités entre les grandes puissances. Il remarquait également que les interventions en faveur du gouvernement, très rares auparavant – il n'y en avait qu'une en 1997 – étaient devenues communes, spécialement en Afrique (v. *Survey 2017*, p. 8-9). On peut sans doute rapprocher cette dernière observation de l'accroissement du nombre des États défailants et de la poussée de l'État islamique. On constate en 2019 et 2020, que ces tendances se maintiennent et s'accroissent. Alors que l'interventionnisme américain et occidental faiblit – la tendance dominante est plutôt celle du retrait, au moins militaire –, celui de la Russie et de la Turquie prend de l'ampleur.

Une évidence s'impose toujours : l'intervention extérieure est présente – parfois de manière très complexe, comme l'illustrent particulièrement les cas de la Syrie et de la Libye – dans la plupart des conflits importants de 2019 et 2020. Parler de l'obsolescence des conflits interétatiques ne reste acceptable que si l'on précise qu'il s'agit des conflits armés directs, entre États. Mais, élément à contre-courant, on signale depuis 2018, à côté du classique Inde/Pakistan, l'apparition d'un début de guerre Israël/ Iran, confirmé en 2019 et 2020.

III.2. Conflits trans-étatiques

(14) La notion de *Transstate Conflict*, que retient l'HIK, pour désigner les conflits qui « involve both state and non-state actors and meet the criteria of political conflict for at least two sovereigns states » *Conflict Barometer 2016*, p. 8, est *a priori* intéressante pour approcher les conflits, celui de l'EI notamment, mais le Baromètre, ne contient pas, pour le moment, de développement particulier à leur égard.

Données du HIIK

Tableau 15. Conflits trans-étatiques de haute intensité (guerre et guerre limitée)

Type	2016	2017	2018	2019
Transstate conflict	3 (0/3)	4 (1/3)	12 (5/7)	13 (6/7)

NB (0/3) = (0 guerre limitée/ 3 guerres)

Source *Conflict Barometer 2016 à 2019 (Global Conflict Panorama, Global Conflict Statistics)*.

L'HIK relevait, en 2018, 12 conflits de ce type, dont 5 de haute intensité. En 2019, il en note 13, dont 6 guerres. Le principal de ces conflits reste celui qui oppose, sous le nom Syrie, Irak et al. (IS), l'EI, en repli, à une vaste coalition où figurent outre les FDS, le Hezbollah et d'autres acteurs non étatiques, un groupe hétéroclite d'États (Syrie, Russie, Iran, Turquie, Arabie Saoudite, Yémen, Libye, États-Unis, Royaume-Uni, France). Un autre conflit important de ce type, en Afrique, oppose, sous l'appellation Mali, Burkina Faso et al (JNIM, ISGS et al) le groupe islamiste JNIM, dont AQMI et l'EI du Grand Sahara (ISGS) à une coalition comprenant le Mali et le Burkina ainsi que la France, les États-Unis, l'Algérie, le Tchad, la Mauritanie et le Niger.

Toutefois, il y a peu de choses en commun entre les conflits qui débordent sur 2 ou 3 États parce qu'ils intéressent des populations situées de part et d'autre des frontières, comme la vallée de la Fergana concernant le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ou les minorités hongroises réparties entre la Roumanie, le Slovaquie et l'Ukraine, et la guerre de l'État islamique, projet politique spécifique. Dans ce style-là, le principal des *transtates conflicts* est celui qui intéresse les Kurdes répartis, entre 4 États (Iran Irak, Syrie et Turquie). Ce conflit peut être également abordé au titre des *extra-states conflicts*. On pourrait aussi se pencher à cet égard, sur le complexe de conflits, qui associe le Soudan, le Tchad, la Libye, la RCA et d'autres États encore.

Comme pour les conflits *intrastate* et même *internationalized intrastate*, il faudrait introduire des distinctions plus fines et, d'abord que l'HIK consacre chaque année un développement spécifique à chacune des 4 catégories de conflit, qu'il utilise (inter, intra, sub et transtate).

III.3. Conflits entre acteurs non étatiques

(15) Les acteurs non-étatiques sont présents dans les conflits intraétatiques mais ils sont davantage concernés, pour l'HIK par les *Substate Conflicts* et pour l'UCDP, par les *Nonstate Conflicts*.

L'HIK ne repère qu'un petit nombre de conflits *Substate* de haute intensité – 8 en 2015, 7 en 2017 comme en 2016 –, 9 en 2018 et 8 en 2019 (*Conflict Barometer 2019*, p. 16). Du fait d'une approche différente, les chiffres de l'UCDP sont nettement plus élevés

Données de l'UCDP

Tableau 16. Répartition des conflits (guerre limitée/ guerre) entre acteurs non étatiques selon l'UCDP

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Non-State Conflicts	31	37	32	48	60	73	62	82 (81/1)	76 (72/4)	67 (59/8)

Source : *SIPRI Yearbook 2014*, p. 75, actualisé avec les données postérieures de l'UCDP, *Non-state Conflicts 1989-2019*.

Le chiffre de 2017, le plus élevé depuis 1989, et très au-dessus de la moyenne de la période 1989-2011, à 37, correspondait à une reprise forte, après la baisse de 2016 qui avait suivi le « pic » de 2015. Cette tendance s'expliquait par l'évolution de la situation en Syrie (15 conflits de ce type), au Nigeria (11) au Mexique (8). Le nombre des *Non-state Conflicts* avait aussi augmenté en Rd Congo et en République centrafricaine. Dans cette catégorie c'était largement l'Afrique qui était au premier rang (50), devant le Moyen-Orient (19) et les Amériques (11) où se sont ajoutés à ceux du Mexique, 3 nouveaux conflits au Brésil entre bandes criminelles, et l'Asie (2). Cette augmentation du nombre des conflits s'était naturellement accompagnée d'une croissance nette du nombre de victimes, plus de 13500 contre 10000 en 2016. Ici aussi le « pic » de 2015 était dépassé. Le conflit ayant fait le plus de victimes était celui qui a opposé en Syrie, l'EI aux SDF à l'occasion du siège et de la prise de Raqqa. Le nombre des morts avait aussi sensiblement augmenté en Afrique (RCA). Pour l'UCDP, le nombre des victimes de ce type de conflit restait toutefois bas, de l'ordre de 15 %, dans celui des victimes de l'ensemble de la violence organisée.

Ces conflits se développent là où l'État est faible ou inexistant. À cet égard l'évolution de la situation au Brésil correspondait bien à la phase difficile vécue par ce pays. Dans son introduction, l'éditeur du *Armed Conflict Survey 2018*, de l'ISS, soulignait le phénomène de fragmentation, d'adaptation et de consolidation qui touche, dans de nombreux conflits, les groupes armés.

Ce phénomène s'est retrouvé en 2018, il le souligne à nouveau (*Armed conflict Survey, 2019*, p. 5-6). On note alors que si le nombre des conflits est moindre, le nombre des guerres est passé de 1 (Syrie (EI)) à quatre, deux en Syrie et deux au Mexique. Le nombre des victimes a passablement augmenté passant de 13 662 à 18 288 (Données UCDP 2017 et 2018, *Non State Conflicts*). La multiplication du nombre des acteurs, plus ou moins organisés, l'interpénétration entre les groupes à visées politiques et groupes criminels, sont devenues des données très fortes et durables dans les conflits des années 2010. Ce phénomène est particulièrement marqué, en Syrie, où il se réduit en 2018, au Nigéria, au Sud Soudan et au Mexique. La présentation des conflits par dyades que pratique l'UCDP est très utile, pour pénétrer cette complexité.

En 2019 le nombre des conflits de ce type a encore baissé nettement, à 67. La baisse est de 13 % par rapport à 2018 et on est passé en dessous de la moyenne de la période 2010-2019, qui se situe à 70. Mais si le nombre des conflits diminue, le nombre des guerres, parmi eux, augmente fortement : 8 sur 59 (13,5 %), contre 4 sur 72 en 2018 et 1 sur 81 en 2017. Plus précisément, la baisse du nombre des conflits armés est beaucoup liée à l'évolution de la situation en Syrie où le nombre de dyades conflictuelles passe de 10 à 5 et l'augmentation du nombre des guerres, à l'aggravation de la situation au Brésil et plus encore au Mexique.

Le phénomène de l'intervention extérieure intéresse aussi ce type de conflit, l'UCDP le note justement au sujet de la Syrie (soutien truc au SNA) et du Yémen (soutien des Emirats aux forces du Hadi).

III.4. La violence unilatérale relevée par l'UCDP (*One-sided Violence*)

(16) Il s'agit de la violence qu'exerce l'appareil de l'État ou un groupe organisé, sur la population civile. L'UCDP en fait le relevé suivant :

Tableau 17. La violence unilatérale, selon l'UCDP

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
One Sided Violence	20	23	22	25	29	28	27	33	32	31

Source : *One-sided Violence by actor and by region, 2004-2013, SIPRI Yearbook 2015*, p. 141, actualisé avec les données postérieures et pour 2019 Therése Petterson, Stina Högladh et Magnus Öberg, *Organized Violence, 1989-2019, JPR*, vol. 57, n° 4, 2020, Appendix 3.

L'UCDP compte le conflit comme actif à partir de 25 morts. Les chiffres reportés au tableau correspondent au nombre des acteurs (gouvernement ou groupe organisé), auteurs de la violence.

Le chiffre 33, en 2017, marquait une nette hausse par rapport aux années antérieures et rejoignait la moyenne de la période 1989-2017. On restait loin encore cependant du niveau atteint dans les années 2002-2005 (45). L'augmentation du nombre des acteurs était principalement due à l'évolution de la situation en Rd Congo et en RCA et les acteurs les plus nombreux sont des groupes organisés. Toutefois, le cas qui avait retenu l'attention internationale, cette année-là, était celui des Rohingyas, victimes de l'action de l'armée birmane. Le nombre des victimes retenu par l'UCDP dépassait les 700 morts mais restait loin des chiffres donnés par MSF et par l'IISS (12000) et, plus encore, des niveaux atteints dans les années 1990, en particulier de ceux qui correspondent au génocide au Rwanda. En 2018, on a assisté à une baisse nette du nombre des acteurs en Rd Congo, de 8 à 3. L'État islamique continuait d'être l'acteur principal de cette catégorie de conflit, où les auteurs de violence sont le plus souvent non étatiques, même si en 2018 se signalait le gouvernement du Nicaragua. Le nombre des victimes est sensiblement moins élevé qu'en 2017 (4515 contre 7082). En 2019, le nombre des acteurs varie de 1, à la baisse mais le nombre des morts augmente de 4515 à 4915, ce qui est dû principalement à l'évolution de la situation au Burkina Faso et au Mali. L'EI reste l'acteur le plus meurtrier. Il a intensifié son activité en Afrique mais le nombre de ses victimes continue globalement de baisser depuis 2015. Les groupes non étatiques restent les principaux auteurs des violences, les gouvernements n'intervenant que pour moins de 20 % de celles-ci. Ils sont néanmoins nombreux (Afghanistan, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Rd Congo, Ethiopie, Iran, Nigéria, Soudan, Sud Soudan).

Ce type de conflit peut et, dans la logique de la sécurité humaine et du droit d'ingérence, doit être internationalisé, c'est-à-dire faire éventuellement l'objet d'une ingérence humanitaire et, en tout cas, d'une réaction de la part des Nations unies. L'examen de la liste de leurs opérations de paix et de l'activité du Conseil de sécurité montre que ce n'est pas tout à fait le cas, même si les groupes terroristes, qui sont devenus au cours de la dernière décennie, des acteurs majeurs de la violence et de l'insécurité internationale, sont pour lui des cibles prioritaires (sanctions).

III.5. Conflits extra-étatiques

(17) Ian Davis mentionne cette catégorie des extra-states conflicts dans *Tracking armed conflicts and peace processes in 2018*, dans le *SIPRI Yearbook 2019*. Un conflit de ce type, précise-t-il, « occurs between a state and a political entity that is not widely recognized as a state but has long-standing aspirations of statehood (e.g. the conflict between Israel and the Palestinians). (Et il ajoute) Such conflicts, which are rare, may take both inside and outside of the state boundaries recognized by the international community". L'UCDP utilise aussi cette catégorie, dans son tableau *Armed conflicts by type 1946-2019* (UCDP 2020) et donne la définition suivante d'un « extra-systemic conflict » (on note qu'il n'y a pas de concordance totale dans le vocabulaire et les concepts) : « (relates to state-based) : an extra-systemic conflict is a conflict between a state and a non-state group outside its own territory. These conflicts are by definition territorial, since the government side is fighting to retain control of a territory outside the state system. The last extra-systemic conflict ended in 1974. This category basically contains colonial conflicts ».

S'agissant de l'UCDP, on peut se demander à quoi sert cette catégorie, puisque le tableau des conflits de 1946 à 2019, n'en repère aucun, après 1974. De son côté, Ian Davis, après l'avoir évoquée dans les définitions qu'il donne, ne le fait plus dans son introduction. Elle ne réapparaît que dans le chapitre qu'il consacre ensuite aux conflits du Moyen-Orient Afrique du Nord

(MENA), mais sans remarque particulière. Elle sert simplement, à signaler, à un lecteur très attentif, que le conflit israélo-palestinien n'est pas un conflit comme les autres¹⁸.

Cela est bien le cas. Cette catégorie est donc utile et encore très pertinente. Si elle reste vide depuis 1974 pour l'UCDP, c'est parce que l'on classe le conflit, comme le fait l'UCDP avec le conflit israélo-palestinien, dans les *State-based armed conflicts*, comme *Intrastate conflict*, ce qu'il n'est pas, puisque les territoires palestiniens sont des territoires occupés, qui ne font pas partie d'Israël. Intervient aussi le fait, cela joue pour les conflits de décolonisation, qu'ils n'ont plus l'intensité suffisante pour figurer dans les décomptes, même si la base de données de l'UCDP continue à les suivre. Cela concerne des conflits qui restent importants, comme celui du Sahara Occidental ou des Malouines. Notre approche par la sécurité internationale et le stock des conflits, permet de ne pas oublier ces conflits, relatifs à des territoires considérés comme non autonomes par les Nations unies.

Par ailleurs, depuis que la Cour Internationale de justice dans son avis sur le Kosovo, en 2010, a levé l'obstacle de l'intégrité territoriale, la distinction politico-juridique artificielle entre les peuples coloniaux ayant le droit de disposer d'eux-mêmes et les autres, affrontés au principe de l'intégrité territoriale de l'État ayant disparu, il n'est pas interdit d'étendre la catégorie des *Extra-state conflicts* aux conflits d'autodétermination¹⁹. Si on le fait, on s'aperçoit aussitôt que cette catégorie, même si on conserve la limite de l'intensité appliquée par l'UCDP (25 morts) est fournie. On peut y inclure une guerre – le conflit du Yémen qui a une forte dimension séparatiste –, plusieurs guerres limitées (Cachemire, Mindanao, Somaliland²⁰...) et, bien sûr, la question israélo-palestinienne et la question kurde, qui intéresse 4 États. Avec cette catégorie de conflits, on touche déjà à leur objet.

IV. Objets des conflits

(18) Par objet, on désigne ce sur quoi porte le conflit, sa raison d'être, le point au cœur de l'antagonisme. Les analystes et les bases de données, ont à cet égard des approches plus ou moins fines. L'UCDP distingue entre *government* et *territory* et répartit les *State based conflicts* entre ces deux catégories. L'HIK distingue pour sa part 10 *conflicts items* : *territory, secession, decolonisation, autonomy, system/ideology, national power, subnational predominance, international power, ressources et other*. Cette approche est beaucoup plus précise et utile, d'autant que l'HIK répartit ces items entre *interstate conflict, intra state conflict* et autres (*inter/intra, substate et transtate conflicts*)²¹. On retiendra donc ses données, pour une approche large de l'objet des conflits.

¹⁸ Il en va de même dans le *SIPRI Yearbook 2020*.

¹⁹ Dans son avis du 22 juillet 2010, la CIJ a considéré que « la portée du principe d'intégrité territoriale est ... limitée à la sphère des relations internationales » (Rec., § 80) et que « le droit international général ne contient aucune interdiction applicable des déclarations d'indépendance » (Rec., § 84). Sur cet avis v. J.F. Guilhaudis, « L'indépendance du Kosovo et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », *AFRI* 2011, pp. 217-250.

²⁰ Descendu dans le *Barometer 2019* au niveau 3 (*violent crisis*).

²¹ « *The Heidelberg Methodology of Conflict Research differentiates between ten conflict items which are defined as material or non-material goods and which are claimed by the direct actors through constituent conflict measures. Among these items, National Power, Secession, Autonomy, Subnational, Predominance, and Decolonization represent exclusively internal items, whereas Territory and International Power are solely, subjects of interstate conflicts. The remaining items (System/Ideology, Resources, and the residual item Other), can be part of intrastate, interstate, substate, or transstate conflicts* ». (*Conflict Barometer 2017*, p. 18). La catégorie des *Transstate conflicts* a été ajoutée dans le *Barometer 2016* (V. préface et p. 8). Il y a, dans ces affirmations des points très discutables : la sécession et plus encore la décolonisation ne sont absolument pas des questions internes. Elles ont *de facto* très souvent une dimension internationale. Et ce fut une dimension particulièrement importante de la décolonisation d'affirmer qu'elle était bien, du point de vue politique et juridique une question internationale, relevant des Nations unies.

Données de l'HIK

Tableau 18. Répartition des conflits par objet et niveau d'intensité

Type de conflit et objet du conflit	Hte intensité Limited War 25(16) & War 16 (20)		Moy. Int Violent Crisis 173(190)	Basse intensité Non violent crisis 83(77) et disputes 66(66)		Total
	W	LW	VC	NVC	D	
Intersate	2 (1)	2 (3)	10 (20)	38 (34)	21(21)	73(79)
Territory	0 (0)	1 (1)	5 (11)	16 (17)	16 (15)	38 (44)
International Power	2 (1)	1(2)	5 (9)	22 (17)	5 (6)	35 (35)
Intrastate	13(14)	22(22)	123(138)	50 (49)	44(41)	252(260)
National power	5 (6)	4 (3)	43 (51)	13 (16)	17 (9)	82 (85)
Subnational Predominance	6 (7)	11(13)	42 (44)	12 (7)	8 (12)	79 (83)
Secession	0 (0)	5 (4)	16 (20)	12 (12)	5 (5)	38 (41)
Autonomy	2 (1)	2 (2)	22 (23)	13 (14)	14 (15)	53 (55)
Decolonization	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Inter/Intra/Substate/ Transtate	16 (13)	22(12)	125 (142)	61(51)	33(41)	257(259)
System/Ideology	7 (8)	7 (7)	69 (75)	39 (35)	18 (14)	140(139)
Resources	5 (8)	14(13)	37 (41)	18 (17)	13 (13)	87 (92)
Other	0 (0)	0 (0)	8 (9)	8 (9)	6 (6)	22 (26)
Total	31 (31)	46(47)	248(283)	144(126)	98 (95)	582(600)

Source : Tableau établi à partir des données du *Barometer 2019*, p. 16.

NB Entre () les chiffres de 2018.

Le nombre de fois où les 10 raisons de conflits sont mentionnées dans ce tableau, près de 600 fois, alors que le nombre des conflits n'atteint pas 400 (374 en 2018, 358 en 2019), indique que, pour beaucoup de conflits, il y a plusieurs raisons qui jouent à la fois. Il a des duos assez fréquemment repérés, notamment *System/ideology* et *National power* ainsi que *Resources* et *Subnational Prédominance* et, pour la dimension interétatique *Resources* et *Territory* (voir le tableau *Correlations of Conflict Items in Barometer 2018* p. 16)

En 2015, les thèmes d'antagonismes dominants étaient nettement *System/ideology* et *Resources*. En 2019 comme en 2018 et 2017, *System/Ideology* reste devant mais 3 autres thèmes, loin derrière, sont presque à égalité (*Ressources*, *National Power*, *Subnational Predominance*). S'agissant des conflits de la plus haute intensité, les guerres, les deux objets les plus importants sont nettement *Ressources* et *System/Ideology*. Pour les guerres limitées, il s'agit de *System/Ideology*.

V. Répartition spatiale des conflits

(19) Ce point couvre plusieurs questions distinctes : la répartition par régions ; les conflits affectant plusieurs régions ; la contiguïté et de la non-contiguïté des conflits.

V.1. Répartition des conflits par régions

Poser la question de savoir quelle est la région la plus conflictuelle est très classique. La réponse dépend bien sûr de l'extension que l'on donne à chaque région et de la définition du conflit, que l'on retient. Cela se vérifie en comparant les données de l'UCDP et de l'HIK.

Ces données sont d'un incontestable intérêt, notamment pour être rapprochées de l'évolution qu'ont connue, sur une période, les différentes régions du point de vue, économique, politique,

etc., mais on ne doit jamais perdre de vue qu'elles sont liées à la méthode d'analyse des conflits, en particulier au classement des conflits en fonction du nombre de victimes. Compte également beaucoup, la manière de définir les régions. Pour l'UCDP, l'Afrique inclut l'Afrique du Nord. Le HIIK retient la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA). Cela fait une différence importante.

Les données des deux sources divergent donc logiquement.

Données de l'UCDP

Les données dont dispose l'UCDP lui permettent de donner une idée de la situation sur une durée de plus d'un quart de siècle (1989-2019).

C'est toujours l'Afrique qui est, pour les conflits des 3 types, *State-based*, *Non-state* et *One-sided Violence*, la région la plus conflictuelle. Viennent ensuite : pour *State-based Conflicts*, l'Asie et le Moyen-Orient, puis les Amériques et l'Europe ; pour les *Non-state Conflicts*, l'Afrique précède le Moyen Orient, les Amériques, l'Asie et l'Europe ; pour la *One-sided Violence*, elle est devant l'Asie et le Moyen-Orient.

Selon l'UCDP, la situation pour les années 2018 et 2019 se présente comme suit :

Tableau 19. Répartition régionale des guerres et guerres limitées selon l'UCDP

Conflits G =guerres GL= G limitées	Afrique	Amérique	Asie	Europe	M Orient
State-based Conflict	3 (1) G 22 (19) GL.	0 (0) G 2 (1) GL	2 (2) G 13(14) GL	0 (0) G 2 (2) GL	2 (3) G 8 (9) GL
Non-state Conflict	0 (0) G 42 (46) GL	6 (2) G 8 (11) GL	0 (0) G 3 (2) GL	0 (0) G et GL	2 (2) G 6 (12) GL
One-sided Violence	0 (0) G 23(24) GL	0 (0) G 0 (1) GL	1 (0) G 5 (5) GL	0 (0) G et GL	0 (1) G 2 (1) GL
Total	90 (90)	16 (15)	24 (23)	2 (2)	20 (28)
	Dont 3(1)G et 87 (89) GL	Dont 6(0) G et 10(15)GL	Dont 3 (2) G et 21 (21) GL	Dont 0 (0) G et 2 (2) GL	Dont 4 (6) G et 16 (22) GL

Source Therése Petterson, Stina Högladh et Magnus Öberg, Organized Violence, 1989-2018, *JPR*, vol. 57, n° 4, 2020

NB entre (.) les chiffres de 2018

Pour la longue période, depuis 1989, on se rapportera aux graphiques fournis sur le site de l'UCDP : graphiques *State-based Conflicts Battle-related Deaths by Region*, 1989-2016, *Non-state Conflicts by Region* (nombre de conflits) et *One-sided Actors by Region* (nombre d'acteurs).

On voit, sur la longue période, que l'Afrique garde sa première place, dans les 3 catégories. Sa part augmente pour la catégorie *One Sided*. Pour les *State-based Conflicts*, l'Asie se rapproche d'elle, devant le Moyen-Orient, en forte baisse. Pour les *Non State Conflicts*, les Amériques ont dépassé le Moyen-Orient.

Données de l'HIIK

Selon l'HIIK, la répartition régionale des conflits, en 2018 et 2019, est différente :

Tableau 20. Répartition régionale des guerres et des conflits selon l'HIK

Conflit	Afrique Sud Sahara	Amériques	Asie et Océanie	Europe	Moy. Orient Maghreb (MENA)
Guerre	5 (6)	2 (1)	0 (0)	0 (0)	8 (9)
Guerre limitée	10 (9)	3 (5)	5 (7)	1 (1)	4 (4)
Crise violente	45 (46)	29 (30)	46 (47)	16 (20)	22 (30)
Total conflictualité violente	60 (61)	34 (36)	51 (54)	17 (21)	34 (42)
Crise non violente	9 (13)	13 (14)	33 (26)	21 (20)	15 (10)
Conflit Différend litige	14 (12)	9 (9)	24 (30)	13 (10)	11 (9)
Total Conflictualité non violente	23 (25)	22 (21)	57 (56)	34 (30)	26 (19)
Total conflictualité	83 (86)	55 (57)	108 (110)	51 (51)	60 (61)
Rapport Conflictualité Violente/ Conflictualité	72,2 % (70,9%)	52,7% (63%)	49% (49%)	47,2% (41,6%)	56,6% (69%)

Source *Conflict Barometer* 2019, p. 16

NB entre (.) les chiffres de 2018

Pour l'HIK, l'Afrique ne compte pas l'Afrique du Nord, qu'il associe au Moyen-Orient.

La comparaison des deux tableaux de l'UCDP et de l'HIK montre toujours bien l'effet des définitions et surtout celui des seuils. Le Moyen Orient de l'UCDP a logiquement moins de guerres que celui de l'HIK étendu au MENA (2 et 8), mais l'Afrique de l'UCDP, plus étendue, en a moins que celle de l'HIK (Afrique au Sud du Sahara), 5 contre 3.

Le tableau de l'HIK permet de calculer un rapport conflictualité violente/ conflictualité totale. L'Europe, quoiqu'incluant la Russie et les anciennes républiques de l'URSS, sauf celles d'Asie centrale, est nettement la région où la conflictualité violente est la plus basse. C'est aussi la région où, dans les indices de fragilité, le plus grand nombre d'États se trouve dans la partie haute du classement. Il est très vraisemblable que si la guerre fragilise l'État, la qualité de celui-ci joue en faveur du règlement pacifique des différends et de la réduction du nombre des conflits. On retrouve la plupart des pays européens très bien classés au *Global Peace Index 2020* de l'*Institute for Economics and Peace*, tables C1 et C2.

(20) Parmi les différentes régions, le **Moyen Orient Afrique du Nord (MENA)** était la seule qui, de 2017 à 2018, voyait augmenter son taux de conflictualité violente, alors même que la guerre de l'État islamique y revêtait moins d'intensité. En 2019, ce taux baisse tandis que celui de l'Europe et de l'Afrique Sud du Sahara augmentent.

Le MENA, on le signalait dans la vue d'ensemble 2018, a retenu particulièrement l'attention du *Center for Systemic Peace* dans son *Global Report 2017*. Celui-ci se penche longuement sur l'ouragan de conflits qui a frappé le MENA depuis le début du XXI^e siècle, faisant remarquer que sur la période 1946-2016 et particulièrement à partir de 2003, les États dont la population est à majorité musulmane ont une conflictualité très supérieure à celle des États où les musulmans sont en minorité ou des pays non musulmans (graphique 6). Il relie cela à la qualité de la gouvernance, au développement, à la dégradation de leur score moyen de fragilité (graphique 16) et à la poursuite de l'insurrection islamique contre la mondialisation qui a débuté avec Al-Qaïda, et attire l'attention sur la force de cet ouragan, et le danger qu'il représente maintenant.

Le triangle d'interrelations gouvernance, conflit, développement est sans doute assez largement explicatif. Mais ce que l'on remarque surtout, s'agissant des pays musulmans, c'est l'importance des interventions armées étrangères qu'ils ont subies au cours des dernières décennies, en particulier l'Afghanistan, l'Irak et la Lybie²². La Syrie a ensuite allongé la liste. Ne

²² Ce que rappellent utilement, N.P. Gleditsch et I. Rudolfson, « Are Muslim countries more prone to violence? », *Research and Politics*, avril-juin 2016, pp. 1-9.

pas prendre en compte davantage cette violence importée est une des lacunes majeures des bases de données sur les conflits où, étrangement, la guerre au terrorisme ne figure pas. Sur ce point *Organized Violence 1989-2019* marque une évolution positive en consacrant une partie de sa chronique – sous forme d’un développement – *Transnational jihadist groups, 2010 – 2019*, venant après celui qui est intitulé *Organized violence 1989-2019*.

Débarassées de l’interventionnisme guerrier, qui est devenu une de leurs caractéristiques après la guerre froide, les démocraties occidentales y apparaissent beaucoup plus pacifiques qu’elles ne le sont. Si elles ne se font pas la guerre, elles font la guerre à d’autres, chez d’autres, où l’on décompte l’essentiel des victimes. Pour représenter correctement la réalité, il faut inclure dans le triangle gouvernance développement conflit, l’intervention étrangère. À son propos, on peut émettre l’hypothèse que son absence contribue à faire aller les choses du côté de la bonne gouvernance, du développement et de l’absence ou de la fin des conflits et que, en revanche, sa survenance tend à enclencher le processus dégradation de la gouvernance, conflit, baisse du développement.

Le *Global Peace Index 2020* met bien en évidence non seulement que le MENA est la région la plus conflictuelle mais aussi la militarisation des puissances occidentales – États-Unis, France, Royaume Uni (v. Table C 3, cv son indice de militarisation) ²³.

V.2. Conflits transrégionaux

(21) Le conflit au cœur duquel se trouve l’État islamique est devenu un conflit transrégional. Il subsiste, évolue, et s’étend. L’EI est très affaibli en Irak et en Syrie – où il a reculé et perdu, après Raqqa en octobre 2017, le contrôle, en 2018 et 2019, des territoires qu’il avait encore sous sa coupe. Mais l’EI n’a pas disparu, il est entré dans la clandestinité, attendant le moment d’agir voire de renaître, sur un terrain qui lui demeure favorable. Les données que fournit chaque année l’UCDP permettent de cerner assez bien l’évolution pour les *State Based Conflicts*, *Non State Conflicts* et la *One Sided Violence*.

Tableau 21. Présence de l’État islamique dans la catégorie de *State Based Conflicts*, en 2017, 2018, 2019 (nombre de morts causés par l’EI)

Localisation	Morts 2017	Morts 2018	Morts 2019
Europe			
Russie	53	28	26
Moyen Orient			
Égypte	394	676	406
Irak	13 817	831	498
Iran	27		
Liban	70		
Syrie	10 996	4 258	522
Turquie	594		
s/total	25 898	5 765	2 426
Asie			
Afghanistan	2 775	2 842	1 075
Bangladesh	47		
Pakistan	80	51	29
Philippines	1 363	168	136
s/total	4 265	3 061	1 240

²³ Concernant le niveau de conflictualité, le *Global Peace Index* présente l’avantage de distinguer la Russie et l’Eurasie, l’Asie Pacifique et l’Asie du Sud, et de séparer l’Amérique du nord de l’Amérique latine et de l’Amérique centrale et des Caraïbes (v. GPI 2020, p. 13-24).

Afrique			
Burkina Faso			78
Cameroun			135
Libye	96	44	43
Mali	43	125	181
Mozambique			42
Niger	203	74	298
Nigeria	817	836	1 018
Somalie			33
Tchad	57	108	184
s/ total	1 216	1 187	2 012
Amériques			
Total mentions	16	12	16
Total victimes et %	31 432 et 45,57 %	10 041 et 18,91 %	4 704 9,20 %

Tableau 22. Présence de l'État islamique dans la catégorie des *Non State Conflicts*, en 2017, 2018, 2019 (nombre de morts causés par l'EI)

Localisation	Morts 2017	Morts 2018	Morts 2019
Europe			
Moyen Orient			
Syrie			
Ahrar al-Sham, Front du sud, Tahrir al-Sham	252	64	
Ahrar al-Sham, FSA, Jabhat Fateh al-Sham, Jaysh al-Islam	32		
Ahrar al-Sham, FSA, Jaysh al-Islam, Tahrir al-Sham	56		
Ahrar al-Sham, Jabhat Farh al-Sham, Front du sud	33		
Aknaf Bair al-Maqdis, Jaysh al-Islam, Tahrir al-Sham		57	
Havar Kilis Operations Room	246		
HTS			124
Jaysh al-Islam	26		
Jaysh al-Asha'er	29		
SDF*	4 958	3 732	1 663
Saraya Ahl al-Sham, Tahrir al-Sham	33		
Tahrir al-Sham	595	203	
Tahrir al-Sham, Front du sud	161	106	
Yémen			
AQAP		42	69
Forces du Hadi**	44	32	
Asie			
Afghanistan			
Taliban	343	577	51
Afrique			
Libye			
Forces Parlement	59	77	42
Mali			
MSA	25	32	
GATIA, MSA	36	78	
Niger			

MSA		32	
Somalie			
Shebab			26
Total mentions	16	12	6
Nombre de victimes	6 928 50,7 %	5 032 27,5%	1 975 10,08%

* Soutenues par les États-Unis et le Royaume uni en 2018 et 2019, également par la France en 2018

** Soutenues par les EAU et les États-Unis, en 2018 et 2019

Tableau 23. Présence de l'État islamique dans la catégorie des *One-Sided Violence*, en 2017, 2018, 2019 (nombre de morts causés par l'EI)

2017
Localisation : Irak, Nigéria, Syrie Des morts également en Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Egypte, Espagne, États-Unis Libye, Mali, Niger, Pakistan, Philippines, Suède, Tchad, Tunisie, Turquie
Morts dans les 3 principaux pays d'activité : 2 524 soit 38,88 % des morts
2018
Localisation : Afghanistan, Pakistan, Syrie Des morts également en Australie, Belgique, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, France, Irak, Libye, Mali, Niger, Nigéria, Philippines, Russie, Somalie, Tadjikistan.
Morts dans les 3 principaux pays d'activité : 1788 soit 39,60 % des morts
2019
Localisation : Afghanistan, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Sri Lanka Des morts également en : Bénin, Cameroun, Egypte, Irak, Libye, Mali, Mozambique, Philippines, Royaume-Uni, Syrie, Tchad, Tunisie.
Morts dans les 5 principaux pays d'activité : 1057 soit 21,50 % des victimes

Si on en juge par le nombre des morts dus à son activité, l'EI est en net recul, surtout dans la catégorie des *State-Based Conflicts* où s'affirmait son projet original de Califat. C'est effectivement là, où une coalition de puissances a été établie pour lui faire la guerre, qu'il a surtout reculé, en Irak et en Syrie. Le recul est du même ordre s'agissant des *Non-State Conflicts*. En revanche, il est nettement moindre pour la *One Sided Violence*, ce qui suggère la possibilité d'un glissement de la violence vers cette catégorie, d'un repli possible de l'EI sur le terrorisme ordinaire.

Mais, d'autres observations suggèrent que le recul est moindre. Pour les *State-Based Conflicts* on observe d'abord que le nombre de cas cités, après avoir baissé de 16 à 12 est remonté en 2019 à 16, ce qui indique que l'EI s'est déplacé de ses premiers théâtres d'opérations à d'autres. En y regardant de plus près pour cette première catégorie de conflits, on note d'abord que si la baisse est très forte au Moyen-Orient, l'EI garde une présence et une capacité de nuisance élevée en Irak comme en Syrie, les 2 pays dont il a tenté de s'emparer, et que cette nuisance a à peine baissé en Egypte. En Asie son repli est net mais bien moindre qu'au Moyen-Orient et il reste au niveau de la guerre en Afghanistan. Le pointage chiffré par région montre, ensuite, très bien qu'en repli au Moyen-Orient, l'EI est en expansion en Afrique. Cette expansion est très nette dans la région du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) et de l'Afrique de l'Ouest (Cameroun, Nigéria). Le nombre de victimes a presque doublé en 2019 par rapport à 2018 et atteint le niveau de la guerre (plus de mille morts) au Nigéria. On voit aussi, en 2019 que l'EI commence à être compté en Somalie et au Mozambique, en Afrique de l'Est.

Dans les *Non-State Conflicts*, quoique nette, la baisse d'activité de l'EI est bien moindre. Il fait en 2019 encore presque 30 % de victimes par rapport à 2017, soit près de 2 fois plus que pour les *State-Based Conflicts* (15 %). En Syrie son affrontement avec les SDF fait encore en 2019,

1663 morts. Son niveau d'affrontement au Yémen avec AQAP et, en Libye avec les forces du Parlement ne faiblit pas. Par ailleurs, l'affrontement commence, en Somalie avec les Shebab.

Le tableau correspondant à la *One-Sided Violence*, est celui où la baisse est la plus faible. On peut même se demander si parler de baisse d'activité est juste puisque le nombre des principaux pays d'activité passe de 3 à 5 et le nombre de pays cités comme lieu d'activité de l'EI reste stable.

Au total, la Syrie reste fin 2019, le principal théâtre de l'EI avec plus de 2309 victimes (sans compter ceux de la *One Sided Violence*, qui ne sont pas dénombrés). Et s'agissant de sa présence, en d'autres termes de son potentiel terroriste, on remarque qu'il dépasse de loin la zone géographique où ses victimes sont les plus nombreuses. L'EI s'est déjà manifesté dans bien d'autres États, notamment en Europe (Belgique, Espagne, France, Royaume-Uni, Suède) et même aux États-Unis.

V.3. Contiguïté, discontinuité des conflits, arc(s) de crise..., complexes de sécurité et d'insécurité

(22) Cette approche est très pertinente. Les cartes du *Conflict Barometer, sur conflicts national and international level*, mettent en évidence la contiguïté. Elles permettent par conséquent de se faire une idée, bien évidemment relative puisque dépendant de l'approche de l'IIK, de la situation en la matière et de la suivre dans le temps.

On voyait très bien sur la carte du monde représentant les conflits de 2015, trois **blocs de guerres**. Le premier, en Afrique, couvrait : la Libye, le Niger, le Tchad, le Soudan, le Nigéria, le Cameroun, la RCA et le Sud Soudan. Le second se composait du Nord au Sud : de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak, de l'Arabie saoudite et du Yémen et le troisième, de l'Afghanistan et du Pakistan.

Sur la carte du Baromètre 2017, ces blocs subsistaient. On constatait une certaine amélioration de la situation au Pakistan et en Turquie où l'intensité du conflit passait du niveau 5 (guerre) à 4 (guerre limitée). En Afrique, il en allait de même au Niger, au Tchad et au Cameroun, mais la guerre de niveau 5 revenait en RCA, en Rd Congo et en Ethiopie. L'EI était alors en passe d'étendre la zone d'insécurité que forment au Moyen-Orient, l'Irak et la Syrie, au Sahel et même au Nord de l'Afrique subsaharienne. Mais la connexion ne paraissait pas établie entre la zone où sévissait l'EI et l'Afrique centrale – qui constitua un complexe de conflits au moment de la guerre des Grands Lacs – l'Islam est beaucoup moins présent dans les pays de cette partie de l'Afrique. La poursuite de la marche de l'EI vers le sud paraissait donc improbable. En revanche, son champ d'expansion ou de fuite potentielles, semblait considérable dans la partie nord du continent, qui se compose de pays où l'islam est majoritaire ou compte de fortes minorités.

La carte de 2018 montrait une situation identique pour l'AfPak. L'ensemble Turquie, Irak, Syrie était revenu au niveau de la guerre, la Turquie ayant retrouvé le niveau 5. Le contact n'était toujours pas établi entre ce second bloc – le tampon Liban, Israël, Jordanie subsistait – et l'Afrique. Mais ici, l'Egypte était passée au niveau 5, qui concernait tous les États de la façade de la Mer Rouge, sauf l'Erythrée et Djibouti. La situation s'était, en revanche, un peu éclaircie pour la Rd Congo et le Sud Soudan (passage du niveau 5 au niveau 4).

La comparaison entre 2019 et 2018 montre que la situation est restée identique en Afpak et pour la zone Syrie, Irak et Turquie. Le contact n'est toujours pas fait entre cette zone et l'Egypte ; le tampon Liban, Israël, Jordanie demeure. En Afrique la situation s'est améliorée en R Centre africaine, passée au niveau de la guerre limitée mais aggravée nettement au Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) qui a basculé dans la guerre comme, plus au sud le Cameroun qui y a rejoint le Nigéria. La Rd Congo est aussi revenue à la guerre. La situation s'est en revanche améliorée à l'Est (Soudan, Ethiopie) où on a quitté le niveau de la guerre. Globalement la situation s'aggrave en Afrique.

En 2019, le changement le plus net se produit toutefois en Amérique du sud, où – phénomène également remarqué par l'UCDP – le Brésil rejoint le Mexique, dans la catégorie de la guerre.

Ces trois blocs se situent sur ce que l'on appelle un **arc de crises**. Cette expression, qui appartient au vocabulaire de la géopolitique, a connu diverses acceptions. L'une d'elles – l'Arc des crises – désigne un croissant allant de la Rd Congo à l'Afghanistan, sur lequel se trouverait la plus grande partie des pays ayant connu des conflits armés au cours des dernières décennies. Elle renvoie à des tentatives d'explication, reliant conflits armés, faible niveau de développement (PMA), défaillance des États et difficultés d'adaptation des sociétés, que l'on trouve notamment dans les analyses du *Global Report. Conflict, Governance, and State Fragility*, publié par le *Center for Systemic Peace*.

Un autre aspect est celui du projet géopolitique. C'est à cela que se rattache l'idée de l'arc de crise djihadiste, de Nouakchott à Mogadiscio, création de l'EI, d'Al-Qaïda, de Boko Haram et des Shebab associés. Considérée comme excessive cette idée semble pourtant prendre peu à peu une certaine consistance et gagner en crédibilité.

Pour le moment, on ne peut pas relier l'Amérique – où la guerre est celle de la drogue – et l'Afrique, même si on ne doit pas ignorer que le terrorisme et les trafics se rejoignent en partie.

La figuration cartographique des conflits pose, à côté de celle des zones et des arcs, la question du devenir des **espaces qui séparent les zones en proie à la guerre**. Vont-ils subsister jouant le rôle d'isolant, de zones tampon ? Vont-ils, à leur tour, basculer dans la guerre ? Les espaces et les États concernés sont parmi ceux dont il faut surveiller le devenir. Par rapport à la carte de 2015, on voyait en 2018 que parmi les pays signalés alors, comme étant ceux dont l'évolution devait être surveillée – Kenya, Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Égypte, Jordanie, Liban, Israël, et, pour faire le lien avec l'AfPak, Oman et l'Iran –, deux (Égypte et Éthiopie) étaient passés au niveau 5, celui de la guerre. En 2019, la situation reste, à cet égard, inchangée.

(23) On peut enrichir l'analyse des conflits avec l'utilisation des notions de **complexes de sécurité** et, par extension, de **complexes d'insécurité**. Le complexe de sécurité établi en Europe occidentale, après la seconde guerre mondiale, qui s'appuie sur l'OTAN et l'UE, s'est élargi après la guerre froide. Mais il subsiste des conflits non résolus dans le complexe, sur Gibraltar, Chypre ou encore la question d'Ulster. Et l'on voit que ce complexe est affronté à un nouveau défi, avec la montée du séparatisme. Ce complexe est aussi, à la fois, en cours de consolidation avec le développement progressif de l'identité européenne de sécurité et de défense, et de crise pour sa partie OTAN. Dans l'espace de l'ex-URSS, sur lequel a mordu, après la guerre froide, celui de l'OTAN, la Russie a des difficultés à reconstruire un complexe de sécurité. Cet espace s'est transformé, en partie, en un complexe d'insécurité, dans la mesure où la question du statut de l'étranger proche (Géorgie, Ukraine, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan notamment) n'est pas encore résolue²⁴. Ce type de réflexion pourrait utilement être étendu à d'autres ensembles régionaux, dont le MENA et ses parties constitutives ou encore le Sahel.

²⁴ Comme on l'a fait pour les complexes de sécurité, on peut certainement retenir l'idée de complexe d'insécurité et de conflit (V. J.F. Guilhaudis, *Relations internationales contemporaines*, Litec 2010, p. 762 et ss (n°s 826-837)). La notion de *Security complex* a été utilisée par Barry Buzan pour faciliter l'analyse de la sécurité pour certaines régions, notamment l'Europe. Un *security complex* est « *a set of states whose major security perceptions and concerns are so interlinked that their national security problems cannot reasonably be analysed apart from one another* » (B. Buzan et al. *The European security order recast*. Pinter Pubs, 1990, p. 13). Parler de complexe d'insécurité ou de conflits revient à aborder la même réalité, un ensemble d'États, sous un angle différent ; un complexe de sécurité est aussi un complexe d'insécurité et vice versa. Outre celles de la délimitation, du chevauchement et de l'évolution de la dimension des complexes, deux questions se posent surtout : un conflit a-t-il tendance à s'étendre jusqu'au niveau du complexe ; faut-il, pour lui apporter une solution, prendre en compte les problématiques de l'ensemble du complexe ?

VI. Dynamique de la guerre et de la conflictualité

(24) L'objet du présent développement n'est pas de suivre les conflits du point de vue des diverses phases par lesquelles ils sont susceptibles de passer²⁵, mais de faire le point sur : l'apparition de nouvelles guerres, les principales aggravations en 2019 et les améliorations les plus notables, voire la fin de certaines guerres. D'autres conflits restent au même niveau de violence et certains sont dits, gelés, inactifs ou oubliés.

Pour traiter de ces questions, le *Conflict Barometer* de l'IIK est un outil précieux. Il couvre la conflictualité de la « dispute » (différend), jusqu'à la guerre de haute intensité et permet un suivi plus fin par rapport à une base qui ne détecte le conflit armé ou la guerre qu'à partir d'un niveau de violence, fixé par un nombre de victimes. Ses 5 niveaux de conflictualité et d'intensité (différend, crise non violente, crise violente, guerre limitée et guerre²⁶) rendent possible un véritable suivi de l'évolution des conflits. Les données de l'IIK sont complétées, quand cela est utile par celles d'autres sources d'études des conflits. L'utilité de *Barometer* est moindre s'agissant des conflits qui restent au même niveau d'intensité.

Le présent développement est relatif aux conflits les plus actifs, à ce que l'IIK considère comme relevant de la guerre – c'est-à-dire des conflits de niveau 4 ou 5, soit environ le dixième des conflits qu'il recense. Les autres niveaux de conflictualité ne peuvent être pris en compte au même point, dans une chronique privilégiant les conflits armés. Mais le suivi du *Barometer* est très intéressant pour suivre la montée d'un conflit jusqu'à la violence et à la guerre et sa baisse d'intensité jusqu'à son éventuelle terminaison. On abordera dans le Stock des conflits intéressant la sécurité internationale, un certain nombre de conflits n'ayant pas atteint ou ayant quitté le niveau de la guerre.

Le *Armed Conflict Survey* de l'Institut d'études stratégiques de Londres observe, pour sa part, ce que font aussi mais de manière moins systématique d'autres instruments d'analyse des conflits, les grandes tendances de la conflictualité armée.

VI.1. Evolution de la guerre de 2018 à 2019

(25) Pour 2018, le *Barometer* recensait 374 conflits, dont 214 violents. Parmi ces derniers, il identifiait 16 guerres et 25 guerres limitées contre 20 guerres et 16 guerres limitées en 2017. Le rapport entre les deux catégories s'était presque inversé. Pour 2019, il relève 23 guerres limitées et 15 guerres ; il se produit donc une baisse dans les 2 catégories.

Le premier tableau ci-après indique, par région, l'évolution de la guerre de 2018 à 2019. Le second donne la liste nominative des guerres de 2019, en précisant celles qui existaient déjà en 2018.

Tableau 24. L'évolution de la guerre de 2018 à 2019

	Europe	Af. Sud Sahara	MENA	Amériques	Asie Océanie
Guerre (Niv5)	0 (0)	5 (6)	8 (9)	2 (1)	0 (0)
Maintenues	0 (0)	3 (6)	7 (6)	1 (1)	0 (0)

²⁵ Sur ces phases, voir J.F. Guilhaudis et L. Balmond, *Relations internationales contemporaines*, 4^e édit., 2017, p. 1074-1076.

²⁶ Voir *Conflict Barometer 2018, Methodology*, p. 6. Toutefois, le fait qu'un conflit reste au même niveau, selon l'IIK ne traduit qu'une partie de la réalité, celle qui correspond aux paramètres qu'il emploie (victimes, personnel participant, armes employées, destructions, personnes déplacées et réfugiés). Le conflit peut, par ailleurs, évoluer de manière significative, en fonction d'autres éléments que la base ne retient pas (rupture d'une négociation, intervention extérieure, par exemple). Le classement de l'IIK, surtout quand un conflit est signalé comme restant au même niveau d'intensité, donne donc seulement une première indication, toujours à confirmer, si on veut porter un diagnostic précis sur l'évolution du conflit.

Passée de 4 ou moins, à 5		2 (0)	0 (0)	1 (0)	
Nouveau			1		
Guerre Limitée (Niv.4)	1 (1)	8 (9)	4 (3)	3 (4)	5 (7)
Maintenue	1 (0)	4 (2)	2 (1)	3 (4)	3
Passée de 5 à 4 moins	(0)1	(3)	1		(0)2
Passée de 4 à 3 ou moins	(0)0	2 (3)	1	0 (2)	4
Passée de 3 ou moins, à 4	(0)0	1 (0)	1 (2)	0 (1)	(2)3
Nouveau		(0)1			

Source : données du *Conflict Barometer 2019*.

NB () chiffres de 2018.

Tableau 25. Liste des guerres (guerres, guerres limitées) en 2018 et 2019

Région	Guerre	Guerre limitée
Europe		<i>Ukraine (Donbass)</i>
Afrique Sud du Sahara	<ul style="list-style-type: none"> - Congo Rd (milices Ituri) - Congo Rd (Mayi-Mayi et al) - Mali, Burkina Faso et al (JNIM, ISGS et al) - Nigeria Cameroun, Tchad, Niger (Boko Haram) - Somalie, Kenya (Shebab) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cameroun (<i>Minorité anglophone</i>) - Centre Afrique R (Anti Balaka ex Séléka) - Congo Rd, Ouganda (ADF) - Mali (<i>Rivalités ente communautés, Mali central</i>) - Mozambique (ASW) - Nigeria (fermiers, pasteurs) - Soudan (opposition) - Sud Soudan (SPLM/A-in-opposition)
Moyen-Orient, Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> - Afghanistan (Taliban et al) - Égypte (<i>groupes militants Sinai</i>) - Libye (<i>opposition</i>) - Syrie, Iraq et al (EI) - Syrie (<i>opposition</i>) - Syrie (<i>Turquie -SDF/Syrie du nord</i>)* - Turquie (PKK) - Yémen, Arabie saoudite (Al-Houthi) 	<ul style="list-style-type: none"> - Irak (<i>opposition</i>) - Israël (<i>Hamas et al</i>) - Libye (<i>rivalités entre tribus</i>) - Syrie (<i>rivalités internes entre opposition</i>)
Amériques	<ul style="list-style-type: none"> - Brésil (organisations trafic de drogue) - Mexique (<i>cartels de la drogue</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - Colombie (<i>violence entre cartels, groupes paramilitaires, militants de gauche</i>) - Colombie (<i>cartels, groupes paramilitaires</i>) - Mexique (<i>violence entre cartels, groupes paramilitaires</i>)
Asie Océanie		<ul style="list-style-type: none"> - Birmanie (AA, État de Rakhine) - Inde/Pakistan - Indonésie (Papua) - Philippines (<i>groups islamistes</i>) - Philippines (BIFM, BIFF- MILF, gouvernement)

Source : données du *Conflict Barometer 2019*.

NB Italiques : conflit déjà au niveau de la guerre en 2018.

* Prolongement de la guerre Syria (Afrin region) mentionnée dans le Barometer 2018.

On voit que les situations restent relativement volatiles, notamment dans les régions les plus conflictuelles – le MENA et l’Afrique au Sud du Sahara – et surtout s’agissant des guerres

limitées. Il y a tout de même des guerres qui s'inscrivent dans la durée en Afrique celle des Shebab en Somalie et de Boko Haram, celle d'Afghanistan (Taliban), celle du Yémen ou celle des cartels de drogue au Mexique.

VI.2. Nouvelles guerres

(26) Le phénomène est assez rare au niveau de la guerre dans la base de l'HIK. Un seul cas était noté en 2018. Il s'agissait, dans la région du MENA, en Syrie, de l'affrontement qui a opposé, dans la région d'Afrine – d'où son appellation (*Syria frin region*) – les forces turques et l'Armée syrienne libre (ASL) aux Forces démocratiques syriennes et aux unités de protection du peuple kurde (FDS/YPG). Cette guerre, dans la guerre de Syrie, qui selon l'HIK, en comptait déjà trois, a connu son plus haut niveau d'intensité au cours des 3 premiers mois de l'année, lors de l'opération « Rameau d'olivier », menée par la Turquie. On ne la retrouve plus en 2019, sous ce nom, comme guerre ou même guerre limitée, mais on voit apparaître une nouvelle guerre – Syria (Turkey- SDF/Northern Syria) – qui, en réalité en constitue le prolongement. En 2019 accèdent au niveau de la guerre, à partir de la case guerre limitée, dans les Amériques, le Brésil et les organisations de drogue et en Afrique les guerres d'Ituri et des Mayi-Mayi, en Rd Congo, ainsi que la guerre opposant le Mali, le Burkina et al à AQMI, JNIM²⁷ etc.

L'UCDP avait signalé que le conflit entre l'Iran et Israël était devenu actif pour la première fois en 2018 – il décomptait 103 victimes. Ce conflit est resté au même niveau (guerre limitée en 2019). L'HIK le répertorie toujours au niveau 3 (*violent crisis*). Ce faisant, le *Barometer*, réduit l'importance de cet affrontement. Du point de vue de la sécurité internationale, dans une perspective systémique, l'évaluation du conflit est très différente. On le verra dans le Stock des conflits.

En 2019, au-delà des différences de leurs approches, l'UCDP et l'HIK soulignent la montée, dans les Amériques, de la conflictualité liée à la drogue. Le premier compte 6 guerres et 8 guerres limitées ; le second 3 guerres et 3 guerres limitées.

VI.3. Aggravation des guerres

(27) Il s'agit, le plus souvent, de conflits qui passent ou repassent du niveau 3 ou des niveaux inférieurs, aux niveaux 4 et 5, ceux de la guerre limitée et de la guerre. Parfois, le conflit franchit deux niveaux.

Tableau 26. Conflits passés aux niveaux 4 (guerre limitée) et 5 (guerre) en 2019

Région	Guerre (passage au niveau 5)	Guerre limitée (passage au niveau 4)
<i>Europe</i>		
<i>Afrique Sud du Sahara</i>	Congo Rd (Milices Ituri) Congo Rd (Mayi-Mayi et al)	Mozambique (ASW)
<i>Moyen-Orient, Maghreb</i>		Irak (opposition)
<i>Amériques</i>	Brésil (cartels de ma drogue)	Nicaragua (opposition) Niveau 3 en 2017
<i>Asie Océanie</i>		Birmanie (AA/État Rakhine) Indonésie (Papua)

Source : données du *Conflict Barometer 2019*.

²⁷ Signalée dans le *Barometer 2018* à Algeria, Mali et al. (AQIM et al.).

En 2018, l'aggravation la plus nette – le passage du niveau 2 au niveau 4 – était celle du conflit opposant, en Somalie, le gouvernement du Somaliland à celui de la région autonome du Puntland, au sujet des provinces de Sool, Sanaag et Cayn. On pouvait craindre que cette évolution affecte la relation, encore non violente, entre les autorités de la Somalie et le Somaliland, dont la sécession effectuée en 1991 n'est pas acceptée par la Somalie et pas reconnue sur le plan international, et contribue à étendre la zone d'action des Shebab. Ce conflit est redescendu au niveau 3 en 2019 pour l'HIK et il n'est plus compté par l'UCDP. En 2018, les deux conflits passant de la guerre limitée à la guerre, se situaient dans le MENA et, dans les deux cas, comme pour la nouvelle guerre d'Afrin, l'aggravation était surtout le fait des gouvernements turc (frappes aériennes en Irak contre le PKK) et égyptien (offensive dans le Sinaï, en février 2018). Pour l'entrée dans la guerre limitée la première région était l'Asie Océanie. En 2019, le conflit concernant les milices en Ituri (Rd Congo), poursuit sa montée, au niveau 3 en 2017, il était passé à 4 en 2018 et vient à 5 en 2019 ; l'autre conflit (May-Mayi et al) en Rd Congo revient au niveau 5 après une décrue en 2018. Au Brésil, le conflit cité était déjà de niveau 4 en 2017. L'Asie Océanie est toujours la première région pour l'entrée en guerre limitée, mais reste en dessous du niveau 5.

VI.4. Amélioration et fin de guerres, accords et traités de paix, décisions juridictionnelles

VI.4.1. Amélioration

(28) Certains conflits passent, en revanche, du niveau de la guerre à celui de la guerre limitée voire sortent de la guerre au sens du HIIK.

Tableau 27. Conflits passés au niveau 4 (guerre limitée) et sortis de la guerre en 2019

Région	Guerre à guerre limitée	Sortie de la guerre
<i>Europe</i>		
<i>Afrique Sud du Sahara</i>	Centre Afrique Rep. (Anti-Balaka, ex-Séléka) Nigeria (fermiers, pasteurs)	Somalie (Somaliland Puntland) Sud Soudan (rivalités entre communautés)
<i>Moyen-Orient, Maghreb</i>	Syrie (rivalités internes à l'opposition)	Yémen (AQAP, Ansar al-Sharia)
<i>Amériques</i>		
<i>Asie Océanie</i>		Birmanie (Rohingya) Birmanie (KIA, KIO/ État Kachin) Inde (Naxalistes) Pakistan (groupes islamistes)

Source : données du *Conflict Barometer 2019*.

En 2019, comme en 2018, la guerre recule surtout en Afrique au Sud du Sahara et, à un degré moindre, en Asie Océanie.

VI.4.2. Fin de guerres²⁸

(29)

Tableau 28. Guerres ayant pris fin en 2019

Région	Guerre ayant pris fin
Europe	Grèce/ Macédoine du Nord
Afrique Sud du Sahara	Somalie (ASW)
Amériques	
Asie Océanie	Chine (opposition)
	Tadjikistan (opposition)
MENA	

Source : données du *Conflict Barometer 2019*.

Le *Barometer* annonce régulièrement la fin de certains conflits. Les annonces de ce type – et cela vaut aussi pour les conflits restés en deçà de la violence du niveau de la guerre – doivent toujours être accueillies avec beaucoup de prudence. Il faut attendre qu'elles soient confirmées dans la réalité. À propos de 2018, nous soulignons qu'il devait en être particulièrement ainsi pour la relation entre le Gouvernement irakien et le gouvernement régional kurde, surtout dans le contexte actuel de la région et que la même réserve s'imposait au sujet de la relation, Ethiopie Erythrée malgré la conclusion d'un accord de paix – un *Joint Declaration of Peace and Friendship* du 9 juillet 2018, suivi le 16 septembre d'un accord de paix. Les conflits qui ont pris fin en 2019, appellent la même observation de prudence.

²⁸ Quand peut-on considérer qu'un conflit a pris fin ? La question est délicate. La manière de présenter les conflits donne l'impression qu'il s'en crée sans cesse de nouveaux et qu'aucun ne se termine. On s'intéresse peu à ce versant de la conflictualité. Wikipedia joint à sa liste des guerres modernes une liste assez fournie des conflits terminés, de 1947 à 1991 et depuis 1991. Mais cela n'est guère concluant, car si la guerre de Gaza de 2012, puis celle de 2014, se sont bien terminées en 2012 et en 2014 et si on peut dire aussi que la première guerre civile libyenne a commencé et pris fin en 2011, il est évident que les guerres de Gaza font partie du conflit israélo palestinien qui est loin d'être fini et que la guerre civile en Libye se poursuit. Les opérations militaires peuvent baisser d'intensité et s'arrêter et le conflit qui les a générées, se poursuivre. Se prononcer sur la fin d'un conflit peut être très délicat. On ne peut pas toujours se contenter des évaluations des spécialistes. Selon l'UCDP, un conflit « *is categorised as terminated by any of the following events: 1) victory; 2) peace agreement; 3) ceasefire agreement; 4) low activity; 5) no activity; or 6) other (the latter three are sometimes grouped as other outcome)* » (v. *Definitions, UCDP*). Cette définition, cohérente avec l'approche humanitaire, n'est pas satisfaisante. L'absence de victimes n'est qu'un indice parmi bien d'autres de la fin d'un conflit. La victoire militaire ne met pas fin à un conflit si elle n'est pas admise comme telle à la fois par le vaincu, ce qui passe normalement par un accord de paix, et par la communauté internationale. Un accord de cessez-le-feu met, au plus, fin aux hostilités armées mais pas à la guerre et au conflit. Le bas niveau d'activité ou l'absence d'activité ne mettent pas non plus fin au conflit, à moins qu'ils ne puissent être considérés comme l'équivalent de la renonciation à une position ou de l'acceptation d'une prétention, valant fin du conflit. Le *Center for Systemic Peace* est plus réaliste, quand il note, dans son rapport 2014, à propos des *recently ended conflicts*, que « *In many of these locations, political tensions and/or low level violence continue to challenge state authorities* » p. 14). Ni une victoire, ni un cessez-le-feu, ni même un accord de paix, ni un arbitrage ou un arrêt de la CIJ, ne marquent la fin d'un conflit. Ils sont des indices d'une évolution positive, d'une amélioration, qui connaît des degrés. La fin d'un conflit se situe au-delà de l'accord, voire du traité de paix. Elle relève du fait, elle se constate dans la durée, souvent même dans la longue durée et peut être difficile à déterminer. Et, à moins que le conflit ait été résolu à la satisfaction partagée des parties, on doit conserver ouverte la possibilité qu'il renaisse, identique ou plus ou moins transformé, et revienne à un niveau de violence élevé.

VI.4.3. Accords et traités de paix, décisions juridictionnelles

(30)

Accords de paix

Les accords de paix constituent une catégorie vaste, au contenu varié. Parmi eux il faut, au minimum, distinguer les traités de paix, conclus de manière solennelle et, souvent, bien après la fin du conflit armé. Un traité de paix met officiellement fin à une guerre qui a parfois cessé en réalité depuis des décennies. Ce fut le cas du traité du 12 septembre 1990 pour l'Allemagne. Ce serait le cas du traité de paix qui reste à conclure entre le Japon et la Russie. Outre les traités de paix, l'expression « accords de paix » est comprise de manière très large, comme désignant tout accord – ce terme étant lui-même compris de manière extensive – contribuant à une avancée vers la paix. Un accord de cessez-le-feu, dont l'objet est beaucoup plus précis et limité, doit être distingué d'un accord de paix.

Les accords « de paix » peuvent rester lettre morte (accords de Minsk 2) ou être remis en question, comme l'accord nucléaire iranien.

Le recensement des accords de paix est difficile. Cela tient à l'imprécision du vocabulaire et surtout au fait que les bases de données recensant ces accords – base de l'UCDP, base des Nations unies et *PA-X Peace Agreements Data Base* de l'Université d'Edimbourg –, ne sont pas à jour.

Pour la période considérée par cette chronique, outre les accords concernant la République centrafricaine et le Mali en 2019, on note surtout en 2020, les accords intervenus en Afghanistan entre les Talibans et les États Unis, au Soudan entre le Gouvernement de transition et les rebelles, l'accord du 10 novembre entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie et les accords de normalisation entre Israël et plusieurs États arabes (Emirats arabes unis, Bahreïn, Soudan, Maroc).

Cour internationale de justice

Le rôle de la CIJ est loin d'être négligeable. Elle est parvenue à maintenir sa crédibilité et les États y recourent. Son président, présentant le rapport pour 2018/2019 devant l'Assemblée générale des Nations unies le 30 octobre 2019, n'hésitait pas à dire que : « même lorsque les différends semblent les plus insolubles, une décision de la Cour p(eut) marquer le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations entre deux États et la fin de désaccords anciens »²⁹.

La Cour par un arrêt du 12 février 2019 s'est déclarée compétente pour se prononcer sur une partie de la requête de l'Iran dans l'affaire l'opposant aux États Unis (Certains actifs iraniens..., instance introduite en 2016). Le 25 février 2019, elle a donné son avis consultatif sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965. Cet avis intéresse le devenir de l'île où se trouve l'une des plus grandes bases américaines, celle de Diégo-Garcia. La CIJ considère, par 13 voix contre une, que le Royaume-Uni doit mettre fin aussi vite que possible à son administration sur ce territoire (voir sur cet avis la question de sécurité d'A Biad, dans *PSEI* n° 13, 2019). Le 7 juin elle a été saisie, par compromis, du contentieux territorial entre le Guatemala et Belize. Le 8 novembre 2019, elle a rendu un arrêt rejetant les exceptions préliminaires soulevées par la Russie dans l'affaire l'opposant à l'Ukraine sur l'application de la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, instance introduite par Kiev après les événements de 2014.

En 2020, l'activité de la Cour a été réduite en raison de la Covid 19. Elle néanmoins rejeté les appels formés par l'Arabie Saoudite, Bahreïn, l'Egypte et les Emirats arabes unis contre la décision du Conseil de l'OACI dans l'affaire les opposant au Qatar, à la suite de la rupture des relations diplomatiques et des mesures restrictives prises contre lui en 2017. Elle a aussi décidé le 8 septembre une expertise dans l'affaire Activités armées opposant le Rd Congo et l'Ouganda.

²⁹ Cité dans le communiqué de presse CIJ, 2019, n° 45.

Cette affaire a été jugée en 2005, mais les parties n'arrivant pas à s'entendre sur les réparations, une nouvelle requête a été introduite en 2015, par la RDC sur ce point. Enfin, le 18 décembre, elle s'est prononcée en faveur de sa compétence dans l'affaire de la Sentence arbitrale du 3 octobre 1899, réglant le litige frontalier opposant Guyana et le Venezuela. Le niveau d'activité de la Cour ne baisse pas. Début 2021, 14 affaires étaient pendantes, à la CIJ.

Cour pénale internationale

À la Cour Pénale internationale, on a particulièrement remarqué l'acquittement de Jean Pierre Bemba par la Chambre d'appel, le 8 juin 2018. La Chambre d'instruction I a retenu la compétence de la Cour pour connaître de la déportation des Rohingya de Birmanie au Bangladesh. Sur la CPI et les conflits *v. Conflict Barometer 2018*, p. 20.

VI.5. Les conflits restés au même niveau de la guerre

(31) Que dire des conflits qui restent, une année après l'autre, au même niveau d'intensité de la guerre, 5 ou 4, au Baromètre du HIIK ? Sont-ils stables ? Doit-on dire qu'ils stagnent, qu'ils sont gelés, immobiles comme endormis ? Ces conflits ne sont évidemment ni gelés ni endormis puisqu'ils connaissent encore un niveau de violence parfois élevé. Le fait de rester au même niveau selon le Baromètre de l'HIIK, c'est-à-dire en fonction des paramètres qu'il utilise pour déterminer les niveaux de conflictualité (armement, personnel, victimes, personnes déplacées, réfugiés, destruction) ne signifie pas que rien ne change concernant ces paramètres, mais que le nombre de points additionnés, ne modifie pas le classement.

Tableau 29. Conflits restés au même niveau de la guerre en 2018 et 2019

Région	Guerre	Guerre limitée
Europe		Donbass
Afrique Sud du Sahara	-Nigeria Cameroun, Tchad, Niger (Boko Haram) -Somalie, Kenya (Shebab)	-Cameroun (minorité anglophone) -Congo Rd, Ouganda (ADF) -Mali (rivalités intercommunautaires) -Sud-Soudan (SPLM/A-10)
Moyen-Orient, Maghreb	-Afghanistan (Taliban et al) -Égypte (groupes militants/ Sinai) - Libye (opposition) -Syrie, Iraq et al (EI) -Syrie (opposition) -Turquie (PKK/TAK) -Yémen, Arabie saoudite (Al-Houthi)	- Israël (Hamas et al) -Libye (rivalités intertribales)
Amériques	Mexique (cartels de la drogue)	-Colombie (violence entre cartels, groupes paramilitaires, militants de gauche) -Colombie (cartels, groupes paramilitaires) -Mexique (violence entre cartels, groupes paramilitaires)
Asie Océanie		-Inde Pakistan -Philippines (BIFM, BIFF- MILF, gouvernement) -Philippines (groupes islamistes)

Source : données du *Conflict Barometer 2018 et 2019*.

On constate que, pour l'HIIK, les guerres se maintiennent plus que les guerres limitées, cela se confirme. Les guerres maintenues restent aussi plus nombreuses que les guerres limitées. C'est

surtout en Afrique, au sud du Sahara que se produit le changement (6 guerres maintenues de 2017 à 2018 et seulement 2 de 2018 à 2019).

Les critères dont se sert le *Barometer* pour distinguer les niveaux de conflictualité – armement, personnel, victimes, personnes déplacées, réfugiés, destructions – sont pertinents mais ils ne sont pas suffisants, pour évaluer l'évolution d'un conflit. Il faut introduire d'autres éléments, pour obtenir une vue plus exacte. On s'efforcera de le faire s'agissant des conflits figurant dans le Stock des conflits.

VII. Conflits et sécurité internationale. Principaux conflits fin 2020. Caractéristiques de la conflictualité

VII.1. Principaux conflits fin 2020

(32) Aborder les conflits du point de vue de la sécurité internationale impose de ne pas privilégier le nombre de morts, de personnes déplacées, de réfugiés autant que le font les principaux instruments d'étude des conflits. Il s'agit sans aucun doute d'éléments importants mais il en est d'autres, en particulier l'aspect systémique, les enjeux juridiques et de sécurité collective, l'implication des puissances et les effets sur leurs relations. Tous les conflits ne sont pas au même niveau du point de vue de la sécurité internationale. Ceux qui impliquent les principales puissances, qui intéressent les grands équilibres, l'ordre international, présentent – même s'ils font encore peu de victimes – un risque très élevé de violence, si l'engrenage s'enclenche, et ils doivent être tenus pour les plus importants.

À partir de cette approche, qui est celle de notre présentation du stock des conflits nous avons retenu, pour la fin 2017, une liste de 10 conflits actifs, en indiquant leur tendance d'évolution : Guerre de l'EI (Ag, T), Afghanistan (Ag), Irak (Am), Syrie (Am), Yémen (Ag), guerre de Boko Haram (Ag), Soma lie (S), Soudan (Am ?), Birmanie (Ag), Mexique (Ag). L'évolution de ces conflits était détaillée³⁰, en distinguant 4 possibilités : S= stabilité, Am.= amélioration, Ag= aggravation, T= transformation.

Les conflits armés que l'on peut tenir comme principaux, au titre de 2019 et 2020, restent pour l'essentiel, ceux de cette liste. Aucun de ces conflits n'est vraiment sorti de la liste et même si plusieurs autres, comme celui entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au sujet du Haut Karabakh ont connu un pic en 2019 ou 2020, ils n'ont pas atteint le même niveau de sensibilité, du point de vue de la sécurité internationale, sauf le conflit de Libye, qui s'installe dans la durée, gagne en complexité et échappe de plus en plus au contrôle des Européens alors même qu'ils l'ont déclenché et qu'il a une influence directe manifeste sur la sécurité européenne. Les listes de guerres signalées par les divers instruments d'étude des conflits ne désignent pas d'autre conflit important en 2019/2020³¹. Cela donne le tableau suivant.

³⁰ Voir J.F. Guilhaudis, « Vue d'ensemble de la conflictualité en 2017 », *Psei* n° 10, 2018, n° s 62-72. L'évolution de ces conflits en 2018 a été présentée dans J.F. Guilhaudis, « Stock des principaux conflits intéressant la sécurité internationale. État à la fin 2018 », *PSEI*, n° 13, 2019.

³¹ Pour l'**HIK (Barometer 2019)**, il y a 15 guerres : 5 en Afrique Rd Congo (2)/ Nigeria Cameroun, Tchad, Niger (Boko Haram)/ Somalie, Kenya (Shebab)/ Mali, Burkina Faso et al (JNIM,ISGS et al); 8 au MENA – Afghanistan (Taliban et al)/ Syrie (2)/ Egypte/ Libye/ Syrie (3)/ Turquie/ Yémen ; 2 dans les Amériques Brésil et Mexique. Le **SIPRI Yearbook 2020** compte 3 guerres majeures (plus de 10000 morts) – Afghanistan, Yémen et Syrie – et 15 Conflits de haute intensité (entre 1000 et 9999 morts) : Irak, Nigéria, Somalie, Burkina Faso, Rd Congo, Philippines, Inde, Myanmar, Mali, Mexique, Sud Soudan, Cameroun, Egypte, Libye, Pakistan. L'**UCDP** dénombre, pour sa part, en 2019 15 guerres (plus de 1000 morts) : Syrie (3), Afghanistan (2), Yémen, Libye, Nigeria, Somalie, Brésil, Mexique (5). Enfin, **Ongoing armed conflicts** compte pour 2020 : 3 guerres majeures – Afghanistan, Yémen, Mexique – et 10 guerres – Somalie, Nigéria, Irak, Sud Soudan, Mali, Libye, Syrie. Haut-Karabakh, Ethiopie, Mozambique/Tanzanie.

Tableau 30. Tendances des conflits armés les plus importants en 2017, 2018 et fin 2020

Guerre	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2020
Guerre de l'EI.	Ag, T	Ag	T
Afghanistan	Ag	Ag	T
Irak	Am	S	Ag
Syrie	Am	T	Ag
Yémen	Ag	S	T
Guerre Boko Haram	Ag	S	S
Somalie	S	S	Ag
Soudan	Am ?	S	Am
Birmanie	Ag	Ag	Ag
Mexique	Ag	S	Ag
Ajouté à la liste en 2020			
Libye		S	T

La guerre de l'État islamique et, plus généralement, la guerre du terrorisme continue de se transformer. L'EI a perdu ses derniers bastions en Syrie en 2018 et 2019 mais sa guerre est loin d'être terminée, car s'il n'est plus question de Califat, l'EI reste actif dans les 2 pays et il s'étend, continue à créer des provinces et à avancer, en Afrique notamment. De son côté Al Qaida, après une période difficile, est de retour, plus menaçante dans plusieurs cas (Yémen, Sahel, Somalie) que l'EI.

La guerre d'Afghanistan entre dans une nouvelle phase avec la confirmation du départ des États-Unis. Le conflit est en phase de transformation. Il reste à voir si le nouveau cours des choses permettra d'avancer vers la tenue du forum nettement élargi au-delà des Occidentaux (aux Russes, aux Chinois, aux Iraniens, au Pakistanais notamment), sans lequel, il ne peut y avoir de solution pour l'Afghanistan.

En **Syrie**, la reprise du contrôle du pays par Bachar el Assad, comme l'établissement par Ankara d'une zone tampon l'isolant des Kurdes sont loin d'être achevés. L'avenir le plus probable du pays reste la guerre. Une guerre qui s'inscrit dans un jeu beaucoup plus large régional et davantage. Comme en Libye, ce conflit traduit la montée de l'influence russe et turque et une baisse très nette de la part des États Unis et des Européens

En **Irak**, l'évolution vers un retrait complet des États Unis est engagée alors même que l'on assiste à une « résurgence » de l'EI et que le poids du voisin iranien ne diminue pas.

Au **Yémen**, la période de la « guerre sans fin » n'est pas terminée. Le rapport des forces penche désormais en faveur des Houtistes qui ont progressé en 2019 et 2020. Face à eux (et aux séparatistes du sud) la coalition est, plus que jamais fragile.

Le temps passe sans que l'activité de **Boko Haram au Nigéria** se réduise. On craint maintenant qu'il ne parvienne à faire jonction avec l'EIGS.

En **Somalie**, l'action des Shebab ne faiblit pas malgré les raids aériens des États-Unis et celle de l'EI reste sporadique alors que le pays voit resurgir les problèmes de clans et de séparatisme et la menace d'un retour à la guerre civile avec ses inévitables conséquences en Somalie même et dans la région.

Le Soudan et le Sud Soudan, dans un contexte régional favorable, sont entrés dans une transition positive, qui permet d'espérer une amélioration au Darfour, dans chacun de ces 2 pays et dans leurs relations, mais cette évolution positive reste fragile et le contexte régional est en voie de détérioration.

Au **Myanmar (Birmanie)**, la situation des Rohingyas n'a pas connu d'amélioration et, à ce conflit, et s'ajoute désormais le conflit celui de l'Arakan Army.

On voit que les résultats sont assez différents d'un instrument d'étude des conflits à l'autre. Malgré tout, il se dégagé un certain consensus, pour désigne comme les plus importants ceux d'Afghanistan, de Syrie et du Yémen.

Au **Mexique**, le changement de Président n'a pas permis, pour le moment, une amélioration et la situation a plutôt continué à se détériorer en 2018.

En **Libye**, l'internationalisation du conflit (interventions russe et turque) a conduit à une forme d'équilibre, de paix armée. Reste à découvrir comment, de là, passer à la paix et à le faire et, dans le contexte actuel, on ne voit pas poindre de solution.

VII.2. Caractéristiques de la conflictualité fin 2020

(33) On ne doit certainement pas ignorer, ce que *Diplomatie* place sous le titre « les nouvelles conflictualités » (les campagnes de désinformation, le rôle possible de l'intelligence artificielle ou les usines à trolls...) ³², mais pour le moment trois points ressortent principalement de cette vue d'ensemble de la conflictualité : la situation de plus en plus médiocre des conséquences des conflits ; l'évolution que connaît le phénomène de l'intervention dans les conflits ; l'affirmation de plus en plus nette d'acteurs ayant la capacité armée de défier militairement les États.

Les conséquences des conflits : une situation de plus en plus médiocre

À cet égard, deux points sont particulièrement inquiétants : la croissance des stocks de personnes déplacées et de réfugiés et l'augmentation du nombre des États quasi détruits par la guerre.

Le stock des personnes déplacées, pour la liste des pays comptant le plus grand nombre de déplacés est passé de 30 918 000 à 34 545 000, soit une augmentation de plus de 11 % de 2018 à 2019 (voir le tableau 3). Celui des réfugiés a crû dans une proportion moindre, mais néanmoins élevée, de près de 5 % (voir le tableau 5) et surtout cette croissance est à rapprocher du fait que le mouvement du retour est très faible et que la capacité d'accueil, sauf exception, tend nettement à se réduire, spécialement dans les pays les plus développés, notamment en Europe.

L'augmentation du nombre des États défaits, en échec, quasi détruits par les guerres (Somalie, Irak, Syrie, Libye, Yémen...) dont on peine à imaginer comment ils pourront revenir à la normale, devient un phénomène inquiétant. Il est de plus en plus évident que la Communauté internationale – dont les relations entre les principaux membres deviennent plus difficiles et conflictuelles – n'a pas la capacité d'empêcher l'aggravation des conflits et de provoquer la paix et qu'elle ne peut pas, non plus, accompagner efficacement le retour des États affectés à la normale.

L'évolution du phénomène de l'intervention

Même s'ils sont loin d'être les seuls à pratiquer l'intervention dans les affaires et les conflits des autres, les États Unis et les alliés occidentaux ont été les grands intervenants de la période de l'après-guerre froide. Manifestement cela est en train de changer. Le mouvement dominant dans ce camp est désormais – la tendance étant donnée par Washington – celui du retrait. En même temps, on assiste à un engagement nettement accru non seulement de la part de la Russie mais aussi d'autres acteurs de moindre importance, notamment la Turquie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis..., mais moins la Chine. Dès lors plusieurs questions se posent : cela va-t-il durer ? Les Occidentaux parviendront-ils et comment à compenser leur retrait ? Quels seront les résultats obtenus par les autres intervenants ? Il est clair aussi que cet interventionnisme en expansion met en cause la validité des principes (interdiction de l'usage de la force, non-intervention) et du système de sécurité collective.

L'affirmation d'acteurs capables de défier militairement les États renvoie évidemment à l'expérience de l'État islamique, mais elle dépasse maintenant le cas du terrorisme. Celui-ci ne présente plus, pour le moment au moins, le défi du Califat, de l'État terroriste, mais il pose,

³² Voir le n° 60 (février-mars 2021), l'état des conflits 2021, des Grands dossiers de Diplomatie, pp. 7-23.

comme Al-Qaida, mais davantage qu'elle, le défi de l'ennemi à la fois centralisé et actif sur plusieurs théâtres. Il est vraisemblable aussi que le terrorisme présentera prochainement la menace des armes de destruction massive, posant la redoutable question de savoir comment dissuader un adversaire qui n'a pas d'assise territoriale. Comme la guerre au terrorisme a provoqué l'apparition de l'EI, la guerre de la drogue a conduit à la diversification des cartels et à leur montée en puissance au point de pouvoir tenir en échec les forces de sécurité et l'armée d'un État comme le Mexique. Cette expérience est éclairante et d'autant plus inquiétante, qu'il semble difficile d'en sortir. On peut craindre que ce phénomène se reproduise dans d'autres États en Amérique latine, par exemple au Brésil où on a assisté à une forte montée de la violence liée aux grandes organisations criminelles (Comando Vermelho, Primeiro Comando da Capital).

(34) Thérèse Petterson et Magnus Öberg dans *Organized Violence 1989-2019*, considèrent particulièrement l'activité des groupes djihadistes transnationaux, entre 2010 et 2019. Ils insistent sur la part très importante, qu'ils ont eue, au cours de cette période, notamment l'EI, dans le nombre de victimes, pour les 3 catégories de conflits (*State-Based, Non-State, One-Sided Conflicts*). Ils ont donné la tendance, tiré à la hausse, la violence, notamment en Irak et en Syrie et la majorité des morts des conflits étatiques leur sont attribuables, au cours de 7 années sur 10. Il en va de même pour les conflits non étatiques, où l'affrontement entre l'EI et les SDF en Syrie, a causé au moins 18 500 morts, au cours des 5 dernières années. Même si les choses évoluent, leur part reste importante. En 2019 28 des 54 conflits étatiques impliquent Al-Qaida, l'EI ou leurs affiliés et 71 % des décès dus à la violence unilatérale leur sont imputables.

Al-Qaida avait été très affaiblie par les opérations de contre-terrorisme postérieures au 11 septembre, les meurtres de Ben Laden et d'autres dirigeants et surtout la scission qui a donné naissance en Irak, à l'EI, en 2013. Mais elle a profité de la concentration de l'attention sur l'EI, pour se refaire. Les attaques d'Al-Qaida et de ses affiliés ont augmenté au cours des dernières années, principalement au Burkina Faso et au Mali, du fait du JNIM.

Outre leur capacité de violence, ce qui pour T. Petterson et M. Öberg, distingue l'EI et Al Qaida, c'est leur présence transnationale, leur capacité de recruter, à l'échelle mondiale, et leur projet – établir un califat dépassant les frontières reconnues, par la violence. S'il n'y a rien de comparable dans l'histoire récente, les groupes djihadistes font penser au mouvement anarchiste et aux socialistes révolutionnaires de la fin du XIX^e et du début de XX^e siècles. Et c'est avec le mouvement bolchevik que la comparaison leur paraît la plus crédible. Il parvint à installer un État révolutionnaire en Russie, avec le Komintern pour promouvoir la révolution mondiale. Il suscita des ralliements nombreux, qui se mobilisèrent, au moment de la guerre d'Espagne et en faveur des mouvements révolutionnaires et, localement, un certain nombre de républiques soviétiques furent créées. Ces républiques n'ont pas duré mais les Bolcheviks ont réussi à prendre et garder le contrôle de l'ex-empire des Tsars et à fonder l'URSS. Pour l'EI, l'évolution est inverse. Il a perdu son territoire, son État, mais a gagné des provinces.

En 2010 Al-Qaida et ses affiliés étaient actifs dans 13 pays et défiaient 11 gouvernements dans des conflits étatiques (*State Based Conflicts*). À ce moment-là, le futur EI était Al-Qaida en Irak. S'étant séparé en 2013, il a établi en 2014 un Califat dans certaines parties de l'Irak et de la Syrie, en annonçant qu'il étendrait son territoire, créerait des « provinces » (*wilaya*) dans d'autres pays. C'est ce qui s'est produit, ensuite en Libye, en Egypte, au Yémen, en Afghanistan et au Pakistan (Khorasan), en Algérie, en Afrique de l'Ouest et en Russie. Ces créations signifiaient souvent l'inclusion des groupes militants locaux. Dans d'autres pays, l'EI s'est installé, mais sans déclarer de province. Cela a été le cas aux Philippines, où il a nommé un commandant local émir de la région, mais sans l'intégrer dans sa structure. Ce projet mondial a contribué à l'augmentation du nombre de conflits étatiques. En 2019, l'EI, Al-Qaida et leurs affiliés ont mené des attaques dans 25 pays, affrontant 20 gouvernements. Pour l'EI et ses affiliés, malgré des revers considérables et la mort d'al-Baghdadi en octobre 2019 – mais on a vu qu'il reste très présent en Irak et, plus encore en Syrie –, le chiffre est de 23 pays et il a même créé en 2019, une nouvelle province, en Afrique centrale.

Pour T. Petterson et M. Oberg, l'avenir de cette expansion dépendra des relations avec les djihadistes locaux. Dans certains cas ceux-ci, après un début favorable ont rejeté l'EI. Cela s'est produit en Libye où, rejeté à Djerna puis à Benghazi, l'EI s'est replié à Syrte.

Index

Abkhazie 65
Accords de paix 30
Acteurs 9, 15, 32
AfPak 102
Afrique sud du Sahara 25, 27, 28, 29, 31, 68-69, 91-98
Al-Qaida 34, 82
Amérique(s) 25, 27, 28-29, 31, 98-100
Arabie saoudite 90
Arc de crise 22
Arctique 54
Arménie 67
Asie Océanie 25, 27, 28-29, 31, 73-78
Azerbaïdjan 67

Baltes (minorités russophones Estonie, Lettonie) 56
Bangladesh 103
Birmanie/Myanmar 103
Boko Haram 95
Bosnie 114

Cachemire v. Inde
Cameroun 95
Catalogne 61
Chine Etats Unis, Occidentaux 52
Chine/ Inde 75
Chypre 108
CIJ 30
CPI 30
Colombie 112
Complexe d'insécurité 22-23
Complexe de sécurité 22-23

Conflit va Stock des conflits
Acteurs 9-17
actifs 50, 79-104
conflit potentiel 45, 50, 51-57
conflit à potentiel d'aggravation 45, 58-78
dépassés 114
dynamique des 24-32, 47, 48
endormis v gelés 50, 105-110
extra-étatiques 17
fin v. dynamique
gelés 50, 105- 110
Intensité (v guerre, guerre limitée)
interétatique 10
internationalisé 12, 13, 20
intraétatique 11
meurtriers (les plus) 3

- nouveaux* 26
- objet* 18
- one-sided, v violence unilatérale
- oubliés v gelés*
- potentiel des conflits* 30,
- potentiel (conflit)*, 50, 51-57
- potentiel d'aggravation (conflit à)* 50, 58-78
- principaux en 2020* 33
- règlement* 48
- répartition spatiale* 19-23,
- sécurité (et)* 36-44
- solution* 48
- système international (et)* 36-42
- tendances* 32, 33
- terminaison* 111-113
- transrégionaux* 21
- transtate* 14
- Conflictualité (caractères de la, en 2020) 23-24
- Congo RD 94
- Corée 74
- Corse 62
- Criminalité v Mexique, Colombie
- Cuba 113

- Darfour v. Soudan
- EAU 90
- Erythrée Ethiopie 69
- Etat islamique (va Syrie, Afghanistan, Sahel) 21, 32, 34, 81
- Etats Unis (va Afghanistan, Corée, Cuba, Iran, Irak, Syrie) 13
- Etats Unis Russie 52, 54
- Etats-Unis Chine 53
- Ethiopie/Erythrée 69
- Europe v. Arctique, Abkhazie, Géorgie, Ossétie du sud, Transnistrie, Haut Karabakh, Corse, Catalogne, Chypre, Crimée, Ulster, Ecosse, Baltes, Ukraine)

- Forces spéciales 12, 13
- Fragilité (de l'Etat) 7
- France 13 va Corse, Libye, Sahel
- Georgie 65
- Grands lacs v RD Congo
- Guerre 25-30
- Guerre au terrorisme (va Al Qaida, EI) 80-82
- Guerre de la drogue v Colombie, Mexique,
- Guerre du terrorisme 80-82

- Hezbollah v Syrie
- Humanitaire 6, 32,
- Inde/Pakistan 76
- Intervention v. conflit internationalisé
- Irak 86
- Iran Israël (va Syrie) 72
- Israël v. Syrie
- Israël/Palestine 17, 30, 72

Karabakh v Nagorno-Karabakh
Kosovo v. Yougoslavie (ex)
Kouriles 107
Kurdes v. Syrie, Turquie
Libye 87
Mali v Sahel
Malouines 109
MENA (va Moyen Orient Afrique du Nord) 20, 25-29, 31, 50, 70-72, 85-90
Mer de Chine 55
Mexique (guerre de la drogue) 100
Nagorno Karabakh 67
Niger v Sahel, Boko Haram
Nigeria v Boko Haram
Non-prolifération v. Corée, Iran

Ossétie 65
Pakistan v Inde
Palestine v Israël
Pérou/Chili 114
Personnes déplacées 4
Philippines 104
Prolifération nucléaire v Corée, Iran
RCA 93
Réfugiés 5-8
Royaume uni 13 (va Ecosse, Malouines, Ulster)
Russie v Crimée, Etats Unis, Haut Karabakh, Syrie, Ukraine
Sahara Occidental 110

Sécurité internationale (conflit et) 36-48
Système international 36-40
Système global 37
Régional 38
Ressources 39
Lieux stratégiques 40
Ordre juridique 41-44
Règles et régimes 42
Sécurité collective 42
Somalie 96
Soudan/ Sud Soudan 97
Sri Lanka 77

Stock des conflits 35-114
Conception 36-48
Construction 49
Evolution 50
Tableau des conflits de 2020 50
Syrie 88, 116-139

Taiwan 78
Tchad v Bokon Haram
Terrorisme (v.a. guerre, Etat islamique, Al-Qaida...)
Timor 114
Transnistrie 66
Turquie 89

Ukraine (va Crimée) 84
Ulster 60
URSS (ex) 64
Violence unilatérale (*one-sided violence*) 16
Yémen 90
Yougoslavie (ex) 114